le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 29 — Mercredi le 4 juin 1969

Avant la relâche d'été --

Dernière réunion du Conseil d'administration de l'A.E.B.A.

La période des vacances approche et, petit à petit, nos principaux organismes tiennent leurs dernières réunions avant de se mettre en veilleuse jusqu'à la reprise des activités, en septembre prochain. C'est aussi l'histoire du Conseil d'administration de l'A.E.B.A. qui se réunissait toute la journée samedi dernier, au Collège St-Jean.

Réunion de routine si l'on peut dire, mais importante tout de même.

L'une des questions importantes à l'ordre du jour était une rencontre du Conseil avec une délégation de VIA, mais elle dut être reportée à plus tard, les représentants du Voyage Interprovincial Albertain n'ayant pu se rendre au rendez-vous. La rencontre aura lieu en fin de semaine et seuls deux ou trois membres de l'A.E.B.A. pourront y assister. Il s'agit d'évaluer l'expérience passée de VIA et entrevoir les possibilités d'avenir en regard de cette expérience.

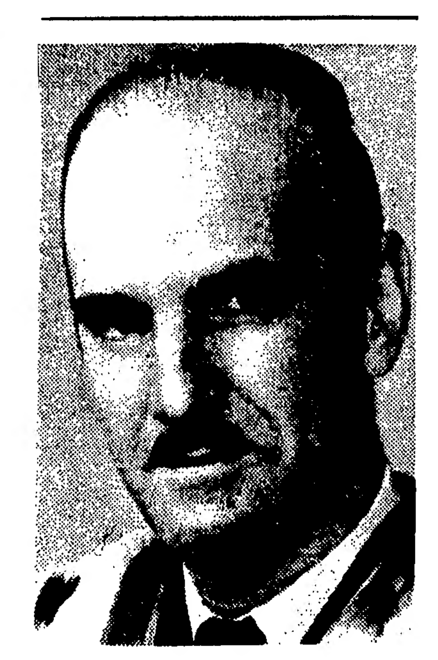
D'autre part, le Conseil d'administration a officiellement nommé ses délégués au prochain Congrès de l'Acelf qui, on le sait doit se tenir ici même à Edmonton du 18 au 21 août prochains. Les représentants de l'A.E.B.A. seront la Rév. Sr Marguerite Villeneuve, c.s.c., de Donnelly, et Mlle Juliette Richard et M. Olivier Lafleur de St-Paul, et M. Armand Laing de Bonnyville.

Au chapitre des rapports des Cercles, peu de choses à signaler, la plupart n'ayant pas encore tenu leur assemblée. Il y a toutefois eu discussion de certains points précis au sujet des examens de français, dans le cadre du Concours annuel de l'A.C.F.A.

Autre point qui fut discuté, dont on ne peut dire grand'chose à ce moment-ci mais dont on entendra sûrement parler au cours des prochains mois, c'est l'octroi de bourses aux professeurs qui désirent se spécialiser dans l'enseignement du français ou en français.

Une bonne partie de la journée fut consacrée à l'élaboration de la prochaine Assemblée annuelle de l'A.E.B.A., l'automne prochain.

Le thème en a maintenant été choisi et ce sera: "L'école bilingue et la famille". Comme ce fut le cas l'an dernier, il y aura à nouveau panel de discussion cette année, composé de sept ou huit personnes dont les noms seront annoncés après qu'elles auront accepté l'invitation qui doit leur être faite sous peu. Le panel sera dirigé par M. Sylvain LeFebvre. Tout comme l'an passé également, il y aura remise de "Certificats d'Honneur" à six personnes méritantes.



M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval de Québec, qui recevait jeudi dernier un Doctorat honorifique de l'Université de l'Alberta. L'on se souviendra que M. Bonneau avait joué un rôle très important dans l'établissement de notre Collège d'Education St-Jean. Un groupe d'amis d'Edmonton ont tenu à offrir au Docteur Bonneau une réception, jeudi soir, au Cercle universitaire. Nos plus sincères félicitations au Dr Bonneau.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Rencontre de l'Exécutif mercredi dernier --

L'A.C.F.A. ira devant le CRTC

Il y a eu réunion de l'Exécutif provincial de l'A.C.F.A., mercredi dernier, et comme on l'imagine facilement, il y a été question de télévision française. Pas uniquement de cela toutefois, bien que la récente annonce que Radio-Canada allait solliciter l'octroi d'un permis d'exploitation d'un poste de TV française à Edmonton ait été la question qui a retenu le plus longtemps l'attention des membres de l'Exécutif.

L'étude de la question est survenue après la présentation de deux rapports, le premier venant du Comité de la Radio de l'Association et le second du Président général de l'A.C.F.A., le Dr Roger Motut, qui s'était justement entretenu la veille de cette importante question avec le président de Radio-Canada, M. Davidson.

UN MEMOIRE SERA PRESENTE

La discussion autour de la TV française n'a été ni tumultueuse ni acerbe, mais elle aura tout de même été ponctuée d'échanges un peu plus vifs qu'à l'accoutumée. Tous sont d'accord avec le principe de base reconnaissant que l'accroissement de la programmation française à la télévision - que l'on parle d'une seule heure additionnelle ou de 57 - est une excellente chose en soi.

Là où les opinions diffèrent, c'est d'abord dans les avantages ou désavantages que l'on voit à la participation de la télévision éducative avec le nouveau poste français, et ensuite dans la façon de procéder des organismes intéressés et, finalement, dans la "crédibilité" de Radio-Canada. En effet, certains semblent prêts à accepter les promesses verbales qui leur sont faites alors que d'autres demeurent beaucoup plus sceptiques.

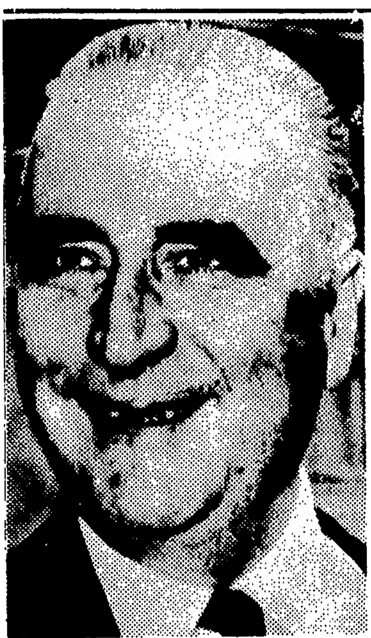
Quoi qu'il en soit, les uns et les autres ne veulent pas voir s'échapper en d'autres mains le canal 11 que l'on s'apprête à exploiter et pour éviter que cela puisse survenir l'A.C.F.A. a décidé de présenter un mémoire au Conseil de la Radio-Télévision Canadienne lors des audiences du 10 juin prochain à Montréal. On y demandera au CRTC d'accepter certaines conditions dans l'octroi du permis demandé par Radio-Canada. Il n'est pas question d'imposer des limites, simplement de s'assurer de garanties formelles.

(suite à la page 16)

Au cours de l'après-midi, les membres du Conseil ont de nouveau discuté de la formation d'un "Conseil de spécialistes", et une pétition doit être présentée à cet effet au Conseil exécutif de l'ATA d'ici quelque temps.

L'on a également discuté de MEETA, de la venue de cet organisme sur les ondes et écrans albertains en mêmes temps que la télévision française et, surtout, des possibilités qu'il pourrait y avoir d'obtenir la télédiffusion d'émissions éducatives en langue française.

Les démarches à cet effet seront entreprises sitôt que possible.



M. Georges Pompidou n'a pu obtenir la majorité requise au premier tour de scrutin des élections présidentielles en France, dimanche dernier, mais il a quand même distancé de loin ses plus proches adversaires. M. Pompidou a récolté 44% du vote, M. Poher 23.4%, et M. Duclos 21%. Le deuxième scrutin aura lieu le 15 juin prochain et même s'il pouvait se rallier toutes les voix communistes, l'on doute fort que le sénateur Alain Poher puisse maintenant triompher de M. Pompidou.

En mémoire de la Police montée du Nord-Ouest

OTTAWA - L'influence de la Police montée du Nord-Ouest sur la colonisation de l'Ouest canadien sera le thème d'un nouvel étalage d'interprétation, dont l'inauguration a eu lieu le 30 mai au parc historique national de Battleford, situé à 86 milles au nord-ouest de Saskatoon.

Bien qu'il eût reçu le nom de "Fort Battleford", le poste que commémore le parc historique national de Battleford, s'appelait officiellement "Battleford". A l'époque, les gens de l'endroit l'appelaient la "caserne de la police"; durant la rébellion du Nord-Ouest de 1885, on l'appelait simplement le "Fort". Après l'installation d'un service de télégraphe en 1886, les journalistes, les soldats et les gens de l'Est donnèrent au poste le nom qui lui servait d'indicatif, soit "Fort Battleford".

La Police montée du Nord-Ouest vint dans l'Ouest en 1874. En deux ans, avec un affectif de près de 300 hommes, elle avait mis fin au trafic de l'alcool engendré par le commerce des fourrures, supprimant ainsi le principal obstacle à la paix dans les plaines. Elle avait aussi apaisé les querelles des tribus et établi des postes à Fort Macleod, Fort Walsh, Fort Saskatchewan et à Calgary. Seul Battleford subsiste à titre de parc historique national.

En 1904, la Police montée du Nord-Ouest prit le nom de Gendarmerie royale du Canada.

Le poste de Battleford fut abandonné en 1924. Avec l'aide de la province, un groupe de citoyens fervents l'ont préservé de l'oubli en faisant de l'endroit, comprenant cinq bâtiments, un domaine consacré à la mémoire de la Police montée du Nord-Ouest. Le 1er juillet 1951, Battleford est devenu un parc historique national.



LA JOIE DU DEVOIR ACCOMPLI -- Frais rasés et le visage tout souriant, l'équipage d'Apollo 10 reçoit les acclamations des membres d'équipage du porte-avions USS Princeton qui venait de les recueillir dans le Pacifique après un voyage extraordinaire dans l'espace. Il semble bien que les prouesses des trois, Eugene Cernan (à gauche), Thomas Stafford et John Young (à droite) aient été suffisamment bonnes pour paver la voie au premier alunissage des Américains dès juillet prochain.

"MISS CANADA 1969"

Marie-France Beaulieu

Depuis le 11 novembre de l'année passée, date à laquelle elle fut couronnée Miss Canada 1969 à Toronto, Marie-France a eu un emploi du temps extrêmement chargé! Les 4,000,000 de personnes qui suivirent la transmission du spectacle "Miss Canada" cette année assistèrent à ce qui fut pour Marie-France le début d'une année dont le souvenir demeurera à jamais gravé dans sa mémoire.

L'un de ses nombreux voyages de cette année a mené Marie-France ver l'île merveilleuse d'Hawaii où elle posa pour la page de la mode du supplément d'un grand magazine national canadien. Là encore, comme mannequin, elle s'avéra parfaite.

Oui, mais Marie-France Beaulieu est-elle mannequin? Ses dix-huit ans et ses jolis yeux noisette, ses cheveux bruns, ses 5'6" et ses 115 lbs lui permettraient évidemment de prétendre à ce genre de carrière; or, elle est, en fait, dans sa seconde année d'études prémédicales à Marianopolis, à Montréal. Une fois son règne de Miss Canada terminé, elle a l'intention de reprendre ses études pour devenir pédiatre.

Miss Canada est une Canadienne d'expression française tout à fait bilingue avec une ascendance indienne huronne. Elle représente ainsi toutes les races fondamentales du Canada. Marie-France est née à Montréal le 28 août 1950, enfant unique d'une actrice de télévision, Madame Marie Thérèse Beaulieu, qui éleva sa fille toute seule à la suite du décès de M. Beaulieu, qui survint deux mois et demi seulement après la naissance de Marie-France. A sept ans, sa mère l'emmena pour des raisons de santé en Arizona, où elles y demeurèrent deux ans. A leur retour au Canada, Marie-France entra dans une institution religieuse. Etudiant en français suivant les méthodes éducatives Montessori, elle assimila dix degrés d'éducation en cinq ans, puis entra dans une école de langue anglaise d'où elle sortit diplômée avec une mention spéciale. Marie-France est maintenant la plus jeune étudiante de ses cours prémédicaux. Mais Miss Canada 1969 ne fait pas que travailler -- durant ses moments de loisirs, elle se consacre à d'autres choses captivantes: la danse, l'art dramatique, la lecture, l'équitation et la natation. Voyager est une de ses plus grandes passions... ce qui tombe bien puisque, au cours de son règne en tant que Miss Canada 1969, Marie-France est devenue un véritable 'globe-trotter'. Elle aura eu une occasion qu'ont peu de Canadiens, celle de découvrir son propre pays et de rencontrer toutes sortes de gens, d'un océan à l'autre. En tant que membre de la Light Entertainment Unit de Radio-Canada, elle a déjà visité les bases militaires du nord du Québec, du Groënland et des territoires du Nord-Ouest. Avant la fin de "son" règne, elle aura effectué plus d'un voyage de ce genre, sans parler d'une tournée de visite des magasins Eaton d'un bout à l'autre du Canada, d'un voyage en Europe, et peut-être jusqu'au Kremlin, et... que sais-je encore.

En plus des voyages, Miss Canada 1969 a reçu pour $25,000 de cadeaux, une bourse d'étude et un prix de $5,000 en espèces. Comme toutes les jeunes filles de son âge, Marie-France meurt d'impatience à la pensée de toutes les surprises que lui réserve cette année. Mettez-vous à sa place!



La jolie Miss Canada 1969, Mlle Marie France Beaulieu, qui était de passage à Edmonton pour une deuxième fois hier.

Si les politiciens le souhaitent...

La machine électorale peut être transformée

OTTAWA - L'ancien directeur général des élections au Canada, M. Nelson Castonguay, qui occupe maintenant le poste de commissaire à la représentation, déclare que la machine électorale peut être transformée en 30 jours, pour s'adapter aux campagnes, mais il se demande si les politiciens le souhaitent. M. Castonguay, qui a occupé le poste de président général dans six élections, commentait le rapport qu'il a préparé sur les méthodes d'enregistrement des votants. Il a comparu devant le comité des Communes sur les privilèges et les élections.

Le rapport préparé par M. Castonguay dit qu'un système de listes électorales permanentes, semblable au système utilisé en Australie, peut être adapté et utilisé pour les élections fédérales au Canada. Ce système réduirait de moitié le temps nécessité pour préparer la machine électorale.

Cependant , le coût inhérent au maintien de listes de ce genre est élevé: environ $1 chaque année pour chaque votant, et à moins que l'on ne rende l'enregistrement obligatoire, cela "coûterait une fortune".

A des questions posées par les membres du comité, M. Castonguay a répondu qu'il ne serait pas réaliste d'espérer une période de 30 jours de préparation aux élections, si on songe aux distances qui existent au Canada, de même qu'au temps nécessaire pour les mises en candidature et les campagnes électorales. Mais la liste des votants pourrait être prête à 30 jours de l'annonce d'élections.

Un coût élevé

M. Castonguay a ajouté qu'il ne croyait pas que "le corps politique puisse s'adapter". Actuellement, il faut aux principaux partis environ six semaines pour choisir tous leurs candidats.

Selon M. Castonguay, le problème ne réside pas dans la longueur des campagnes électorales, mais dans la fréquence récente des élections - quatre au cours des sept dernières années. C'est ce qui a "fatigué les électeurs".

Il a poursuivi en admettant que les listes électorales permanentes sont le rêve du président d'élections, mais que le système actuel d'énumération avant chaque élection, en général, produit une liste aussi précise à un coût beaucoup moins élevé.

Pour effectuer la compilation de la première liste "permanente", il faudrait 18 mois et les signatures d'environ 11,000,000 de votants.

Toutes choses considérées, la liste permanente "créerait autant de problèmes qu'elle en résoudrait", a dit M. Castonguay.

Aux U.S.A.

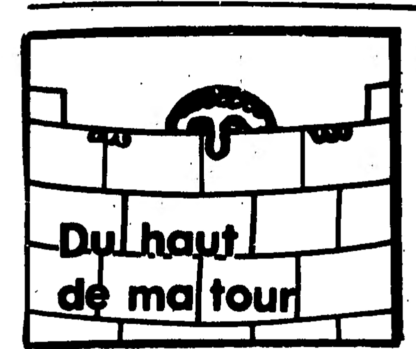
Mesure pour venir en aide aux étudiants en français

PHILADELPHIE - Afin d'aider les jeunes américains qui apprennent le français et qui se plaignent des différences de prononciation entre le français tel qu'on le leur enseigne et celui qu'ils entendent parler lorsqu'ils se rendent en France, M. André Malecot, professeur de langues romanes à l'Université de Pennsylvanie, met actuellement au point une synthèse scientifique de la prononciation la plus courante actuellement à Paris.

Une analyse de conversations courantes entre quelques 50 représentants de la classe moyenne parisienne, enregistrées par M. Malecot en 1967 et 1968, lui a permis d'établir la première étude statistique de la manière dont le français est parlé dans les professions libérales.

Les 50 conversations enregistrées ont été codifiées sur 13,000 cartes, tenant compte des notations phonétiques de chacun des participants, de leur âge, etc...

L'analyse des premiers résultats permet de conclure que des changements complets de prononciation étaient intervenus ces dernières années et qui ne sont pas indiqués dans les manuels à l'usage des étudiants de français.



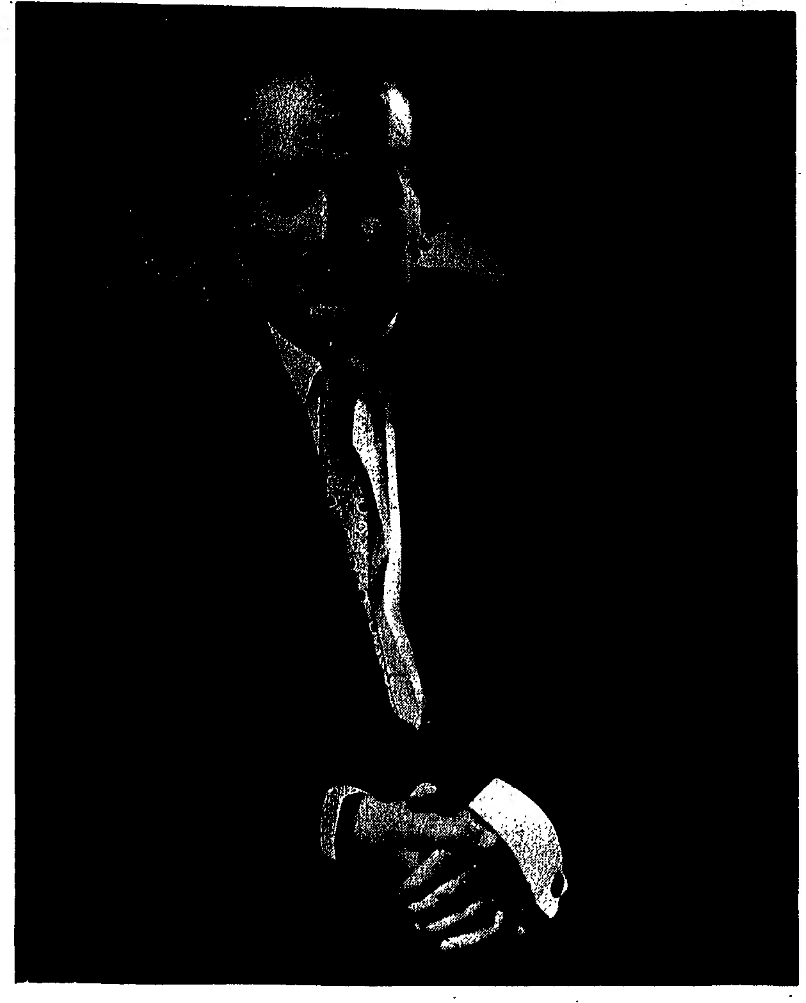
Contrairement à l'opinion courante, dire que la tension artérielle normale chez un individu est de "100 plus le nombre correspondant à son âge" n'a pas de fondement scientifique. En revanche, on a remarqué qu'à partir de 160 les risques de crises cardiaques étaient quatre fois plus élevées qu'au-dessous de 120, quel que soit l'âge.

*****

Bien qu'il soit originaire des Canaries et qu'il y chante encore dans les arbres, ce n'est pas au canari que ces îles, appelées aussi Fortunées, doivent leur nom. C'est à cause des chiens (canes en latin) que les premiers explorateurs y ont trouvés. Cet archipel espagnol de 2,800 milles carrés est situé dans l'Atlantique, à quelque 65 milles du Sahara.

*****

Aucune ville n'a souffert autant que Leningrad aux mains des horbes hitlériennes; en 1941, l'armée allemande l'encercla et lui imposa un siège de deux ans et demi qui fit 1,500,000 morts. Dans un livre intitulé "Les 900 jours de Leningrad", on raconte les péripéties de ce drame où l'héroïsme se mêle à d'indicibles horreurs.



C'est maintenant chose certaine, celui que l'on a qualifié d' "ambassadeur de la chanson canadienne" et dont on a dit qu'il était "malin comme un singe, puissant comme l'ours et diapré des sept péchés capitaux comme l'Homme" -- Jacques Labrecque de son vrai nom! -- sera avec nous pour la célébration des Journées du Canada français à Edmonton. Il donnera un récital le 21 juin, à 8h.30 p.m. au Social Room de l'Auditorium du Jubilé (non pas la grande salle, mais celle du sous-sol). Un rendez-vous à ne pas manquer, et à prix très modiques: $1.00 pour adultes et 50 sous pour étudiants et enfants.

A.C.F.A.

Agent de liaison - Animateur

LE POSTE:

a) Etablir et maintenir des relations étroites entre le Conseil général, l'Exécutif provincial, les Conseils régionaux et les membres de l'Association, en appliquant les méthodes d'animation sociale.
b) Servir d'agent de relations publiques entre l'Association, la francophonie et le public en général.

LE CANDIDAT:

a) Agé de 22 à 40 ans.
b) Possède une bonne culture générale.
c) Est bilingue.
d) A obtenu un diplôme universitaire, soit en pédagogie, en sociologie ou en psychologie.
e) Possède des aptitudes au travail d'animation sociale. (L'A.C.F.A. lui fournira l'occasion de se former à ces méthodes).

LE SALAIRE:

Le salaire sera proportionné aux qualifications et à l'expérience du candidat. Remboursement des frais de voyage et de séjour dans l'exercice de ses fonctions.

*****

Les postulants devront soumettre leur candidature par écrit avant le 23 juin 1969, avec curriculum vitae, conditions de travail et salaire demandés à:

SECRETARIAT DE L'A.C.F.A.,
10008 - 109e RUE,
EDMONTON 14e, ALBERTA.

Tél.: 422-2736

(N.B. - Cette annonce ne paraît que dans le Franco-albertain).

Trois autres avions pour Secours-Canair

Le Secours Canair ou Canairelief, participation canadienne au pont aérien de secours au Biafra du Secours conjoint des Eglises vient d'ajouter trois autres avions Super-Constellation à celui qui effectue des vols depuis janvier 1969.

Pour permettre cette expansion nécessaire, les organisations OXFAM-Canada et OXFAM-Angleterre ont accordé un don de $150,000.00 ce qui porte leurs contributions à ce projet à la somme de $250,000.00 depuis le début des opérations. Développement et Paix ont apporté $50,000.00.

Déjà le deuxième avion a commencé les vols quotidiens nocturnes à partir de Sao Tomé pour l'aéroport d'Uli au Biafra.

Par bonne nuit, un appareil peut effectuer jusqu'à trois liaisons, en général il n'en fait que deux. Chaque liaison comporte trois heures de vol, une demi-heure pour décharger à Uli et de 30 à 40 minutes pour recharger à Sao Tomé.

A l'heure actuelle, deux Super-Constellation canadiens, quatre Strato-Freighters C-97-G américains et 5 CD-6 totalisent les 2,363 vols de la flotte du pont aérien du Secours conjoint des Eglises (Joint Church Aid).

L'organisation Secours Canada - Canairelief - a déjà complété 132 vols depuis janvier, transportant 5 millions de livres de nourriture et de médicaments pour les sept millions restant des douze millions de réfugiés biafrais.

Le 23 mai le quatrième Super-Constellation du Secours Canairelief partait de Dorval, pour représenter spécialement l'effort du Québec dans ce programme d'assistance.

Rapport sur les Postes

Seule l'automatisation évitera de nouvelles hausses

OTTAWA - Un rapport sur les postes canadiennes, préparé par des experts et déposé aux Communes, déclare que le service canadien des postes devra se mécaniser et recourir à une automatisation poussée s'il veut éviter des hausses périodiques des tarifs postaux.

Ce rapport, préparé par une étude d'analystes de Toronto, a été déposé en Chambre par le ministre des communications, M. Eric Kierans.

Il s'intitule: "Etude de prospective de l'influence du milieu sur les postes canadiennes".

Il déclare que les changements dans le milieu n'auront pas de portée majeure sur les postes d'ici 1975.

"A compter de 1975, dit-il, la transmission par fac-similé, le téléscripteur, la vidéophone et la "scribble-phone" en arriveront graduellement à remplacer plus de 5 pour cent du volume du courrier de première classe".

Il ajoute que l'avènement de la société sans chèque amènera aussi une réduction du courrier à compter de 1993.

"Quant au courrier de deuxième classe, dont le volume vient de diminuer par suite des dernière modifications de tarif, précise-t-il, il connaîtra à l'avenir une augmentation annuelle d'environ 1 pour cent".

Le rapport déclare qu'il n'y a pas de difficultés à prévoir relativement au recrutement de la main-d'oeuvre requise, "pourvu que les traitements et les conditions de travail soient comparables à ceux de l'industrie".

Il mentionne aussi que l'image du service des postes en tant qu'employeur devra devenir plus attrayante. "Elle soutient difficilement la comparaison avec des organismes comme Bell ou Air Canada", dit-il.

Parmi les recommandations que le rapport adresse au ministère des communications, on relève celles selon lesquelles il devrait mener une étude immédiate sur la rentabilité d'un service de messageries très rapide pour suppléer au service postal traditionnel et lancer une réclame plus intense favorisant l'utilisation du courrier pour la publicité directe par la poste.

Des oeufs de grue blanche prélevés par hélicoptère

OTTAWA - Voyageant en hélicoptère, seul moyen de transport utilisable dans un certain secteur du parc national de Wood-Buffalo (Territoires du Nord-Ouest), des biologistes du Service canadien de la faune et de celui des Etats-Unis ont effectué une fois de plus, le 28 mai, la délicate opération de prélever des oeufs dans des nids de grues blanches d'Amérique, oiseaux d'une espèce particulièrement rare.

Les oeufs recueillis ont été ramenés par un avion à réaction Falcon Mystère de l'Armée canadienne, d'une capacité de neuf passagers, au Centre de recherches de Laurel (Maryland), où ils seront soumis à l'incubation. Les oiseaux qui écloront viendront grossir le nombre de la bande déjà en captivité.

Cette bande de 48 oiseaux sauvages quitte chaque année son habitat d'hiver du refuge Aransas (Texas), pour se rendre à son aire de nidification, située près de la rivière Sass, dans le nord du parc national de Wood-Buffalo, où les biologistes du Service canadien de la faune ont décelé douze de leurs nids. Un oeuf sera recueilli dans chacun des dix de ces nids.

La faible importance numérique de cette bande, ses migrations annuelles à la fois longues et périlleuses, ainsi que les risques de destruction totale par suite d'intempéries, ont amené la mise en oeuvre, en 1967, d'un programme d'enlèvement et d'incubation d'oeufs de ces oiseaux. Six oeufs ont été recueillis cette année-là, tandis que dix l'ont été l'an dernier. Onze oiseaux issus de ces oeufs sont actuellement conservés au sein de la bande en captivité qui se trouve au Rare and Endangered Bird Centre, au Maryland.

Le Québec négligerait-il les minorités pour la francophonie?

QUEBEC - Le ministre des affaires culturelles, M. Tremblay, a déclaré hier que le gouvernement du Québec était toujours désireux d'aider les minorités francophones du pays mais qu'il ne lui appartenait pas de les sauver de force.

Il répondait ainsi, durant l'étude des crédits de son ministère, à son prédécesseur libéral, M. Pierre Laporte, qui a soutenu que le gouvernement est prêt, à toutes fins utiles, à abandonner les Canadiens au profit des parlant français du reste du monde.

Le ministre a répondu que l'on voulait plutôt "institutionnaliser" les relations avec les minorités, "afin de répondre au désir qu'elles ont exprimé elles-mêmes, à savoir, qu'elles tiennent à prendre leur distance vis-à-vis du Québec et à manifester leur autonomie."

"Les minorités francophones ne veulent pas être mises en tutelle et ne veulent pas recevoir de charité du Québec, ce qui nous force à repenser tous les mécanismes de relations, avec les groupements situés en dehors des frontières du Québec."

M. Tremblay a dit que le gouvernement était désireux de continuer à aider les minorités, "mais, par exemple, il faut se demander quel est l'effort que les gouvernements des autres Etats-membres de la fédération canadienne ont faits et sont disposés à faire pour les groupements francophones de leur territoire".

Le ministre a contesté les chiffres de M. Laporte selon lequel la francophonie "extérieure" recueille cette année un budget de $3 millions, alors que la francophonie "intérieure" doit se contenter d'un maigre $150,000.

M. Laporte a dit que "la francophonie au Congo, à Libreville, à Paris, c'est excellent pour le gouvernement actuel, qui a perdu complètement le sens de la mesure en ces choses."

Le député libéral de Chambly a ajouté que le gouverne-

"Il n'agirait pas autrement s'il avait décidé que ces gens sont irrécupérables".

ment avait les budgets requis pour "tout ce qui s'inscrit dans l'optique de querelles avec le gouvernement d'Ottawa ou dans les splendeurs parisiennes"; mais pour aider les minorités des autres provinces, "le gouvernement actuel n'a que des miettes".

M. Tremblay a répondu qu'il n'y avait pas eu diminution, mais "réaménagement" du budget du service du Canada français d'outre-frontières.

Editorial — QUÉBEC ET NOUS...

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt les échanges de vues rapportées dans la presse québécoise entre l'actuel ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay et son prédécesseur à ce poste, M. Pierre Laporte.

Le sujet nous intéresse d'autant plus que nous sommes directement affectés et qu'il nous tient à coeur. Nous en avons d'ailleurs traité ici même il n'y a encore que quelques semaines, le 23 avril dernier pour être bien précis.

Ce qui nous semble le plus important des propos de M. Tremblay est qu'il veut "institutionnaliser" les relations de son ministère avec les minorités, parce que ces dernières tiennent à prendre leurs distances vis-à-vis du Québec, manifester leur autonomie, ne pas être mises en tutelle ni recevoir de charité du Québec".

En ce qui a trait à l' "institutionnalisation", dont on peut tout de même présumer qu'elle se fera à la suite d'échanges de vues et de dialogue, il n'y a jamais eu de pourparlers ou de consultations entre le Québec et l'A.C.F.A., du moins pas à notre connaissance.

Quant au reste, il nous semble que M. Tremblay serait bien mal placé pour nous reprocher de vouloir conserver notre autonomie! Et de la "mise en tutelle", l'on ne voit pas trop bien comment elle pourrait se faire...

Reste la "charité". Il est bien certain qu'il nous répugne d'être traités en parents pauvres, en parias de la francophonie à qui l'on jette, par ci par là, quelque obole qui puisse les apaiser temporairement. Nous sommes conscients d'être partie intégrante de la francophonie canadienne et c'est dans cette optique que nous espérons être traités, tant par le fédéral et notre propre gouvernement provincial que par le Québec. Ce n'est d'ailleurs pas nous qui avons exprimé l'opinion que le Québec demeurait le "berceau" de cette francophonie.

Comme nous l'exprimions le 23 avril dernier, nous apprécions à sa juste valeur tout ce que Québec peut faire pour nous aider. Ainsi, nous sommes très heureux de l'aide qu'il nous a consentie dans l'élaboration de nos prochaines "journées du Canada français".

L'on pourrait facilement multiplier par cinq et plus ce genre d'aide culturelle que nous ne nous en plaindrions pas, bien au contraire...

Québec peut évidemment disposer de ses fonds comme il l'entend et c'est tout à fait normal. Mais il ne doit pas, à ce moment-ci du moins, mesurer son aide aux minorités francophones des autres provinces canadiennes en fonction de ce que ces dernières peuvent recevoir soit du fédéral, soit de leurs propres gouvernements provinciaux.

Le mieux serait probablement qu'il y ait rencontre, dans le plus bref délai, entre le ministre des Affaires culturelles et les représentants autorisés des minorités. Ce serait l'amorce de l' "institutionnalisation" que souhaite M. Tremblay, et du même coup, chacune des parties sachant ensuite à quoi s'en tenir, la fin de situations indéterminées et, plus souvent qu'autrement, ne répondant aux désirs ni des uns, ni des autres.

Jean-Maurice OLIVIER

La politique de bilinguisme d'Ottawa face aux réticences de quelques provinces

par VINCENT PRINCE

Le gouvernement Trudeau n'a renié aucun des principes qui avaient inspiré son projet de loi original sur les langues officielles. Les amendements déposés, mardi, aux Communes par le ministre John Turner ne constituent, en effet, que des accommodements au chapitre de modalités d'application.

Certains auront surtout été frappés par la modification apportée en ce qui concerne la conduite des procès dans les cours provinciales de juridiction pénale. Dans le texte original, on disait que le juge pourrait décider que le procès se déroulerait dans la langue de l'accusé s'il était convaincu que la chose pouvait raisonnablement se faire. Dans le texte amendé, on précise maintenant que le juge ne pourra user de cette discrétion que si la loi de sa province le lui permet.

Ce qu'il faut remarquer ici, tout d'abord, c'est que la première version n'allait elle-même pas très loin. Elle n'imposait rien aux juges des cours provinciales. Elle leur donnait simplement la permission de reconnaître le bilinguisme dans la conduite des procès. Et les provinces pouvaient très bien rendre cette permission inopérante en ne prévoyant pas le personnel de cour ou les outils dont les juges ont naturellement besoin pour mener un procès indifféremment dans une langue ou l'autre.

En amendant la mesure pour reconnaître explicitement que les gouvernements provinciaux auraient à légiférer s'ils voulaient que leurs juges puissent conduire les procès dans l'une ou l'autre langue, Ottawa cède simplement à des considérations réalistes. Il n'a pas voulu risquer d'introduire dans sa loi des clauses manifestement menacées de demeurer inopérantes.

C'est un fait qu'Ottawa a compétence en matière de droit criminel comme en matière de procédure criminelle. Strictement, il aurait pu dire que la langue dans laquelle un procès est conduit relève de la procédure et, donc, qu'il pouvait agir ici à sa guise.

Malheureusement, les choses ne sont pas si simples que cela. Les cours qui entendent ces procès en première instance sont des cours provinciales dont les juges sont nommés par les provinces. Ce sont également ces dernières qui en ont l'administration. Elles sont donc en mesure de paralyser toute initiative du genre de celle du bilinguisme.

L'amendement apporté par M. Turner n'est d'ailleurs pas simplement réaliste. Il est habile. Il force les provinces à se compromettre. Elles ont toute permission d'agir dans le sens du bilinguisme. Si elles ne le font pas, elles ne pourront plus prétendre que la loi canadienne ne leur en donne pas le choix. On se souvient du procès des deux étudiants québécois de l'université de Moncton, au Nouv Brunswick. La Cour supr de cette province justifia procédures unilingues angl en se réfugiant derrière l du pays. De tels cas ne pou plus se produire.

De toute façon, le proj loi, même amendé, pourra duire éventuellement à un blocage dans ce secteur. le Nouveau-Brunswick a l'exemple du Québec. Il se p rait bien que l'Ontario em le pas à son tour et avant longtemps.

Quant à l'Ouest canadie même effet pourrait bien se attendre quelques années enc Les provinces des Prairies entrées plus tard dans la Co dération. Leur conception du nada ne coïncide pas tout avec celle qu'on s'en fait l'est. Il est à se demander p tant si on les amènerait à s gner plus rapidement sur autres en les brusquant.

Il ne faudrait pas oublier, d tre part, que les amendem n'ont pas tous été conçus répondre aux objections des vinces de l'ouest. Au moins font suite à des observations mulées par le premier mini du Québec.

Le premier de ces ame ments établit que les serv du gouvernement fédéral dan deux langues pourront être ferts même en dehors des tricts bilingues, c'est-à- partout où la demande po les justifier. C'est un ame ment heureux qui répond d leurs aux recommandations la Commission Laurend Dunton.

Grâce à cet amendement pourra mieux tenir compte la réalité. Il y a, par exem environ cinquante ou soix mille francophones dans la gion de Toronto; Si les serv fédéraux ne devaient être fo nis dans les deux langues dans les districts bilingues, groupe francophone de Tor serait nettement désavantagé mesure amendée n'obligera les francophones à deme dans leurs "ghettos" biling pour bénéficier des avant de la loi. Ils pourront dev à peu près aussi mobiles les compatriotes de langue glaise.

L'autre amendement résul des consultations de M. Tur avec M. Bertrand a pour e de geler pratiquement les tricts bilingues une fois ce ci établis, même si la prop tion des citoyens minoritai qui l'habitent subit une bai substantielle. C'est une gra substantielle. C'est une gara non négligeable. On est mê porté, du moins à première v à se demander si elle ne va pas un peu trop loin, si elle ne manque pas un peu de souplesse. Il faudrait être bien sûr de toutes ses implications avant de l'accepter dans sa rédaction actuelle.

(suite à la page 16)

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Oecuménisme en acte

L'oecuménisme: un mot qui recouvre, on le sait, l'effort nombreux à travers le monde pour réaliser l'unité entre tous ceux qui croient au Christ.

Après des siècles de suspicion, d'animosité larvée ou agressive, un nouvel âge s'ouvre où des chrétiens de toute allégeance se mettent à prendre au sérieux, avec une sensibilité inédite, la grande hantise du Christ: "Que tous soient un; comme toi, mon Père, tu es en moi et moi en toi. Qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde crois que tu m'as envoyé." (Jean, 17, 24).

A la base même de cet effort vers l'unité, il y a une prise de conscience: tous les hommes, qu'ils le sachent ou non, qu'ils l'admettent ou non, sont enfants d'un même Père, qui est Dieu. A cause de cela, ils sont tous faits pour une fusion unanime des coeurs. Les chrétiens, parce qu'ils croient à l'insertion de Dieu dans le tissu de l'aventure humaine, parce qu'ils se savent de la famille de Dieu même dans le Christ, éprouvent ou doivent éprouver, comme un drame existentiel, la dispersion du "peuple de Dieu" entre des ghettos plus ou moins hermétiques. Ils savent que si nous sommes loin d'une unité copiée sur l'unité merveilleuse des Trois, il ne faut pas en accuser le projet de Dieu mais une certaine dureté de nuque qui nous fait passer, haineusement ou égoïstement ou orgueilleusement, à côté de la joie.

Le Christ, on l'oublie trop souvent est venu parmi nous pour amorcer la seule "Internationale" qui réponde vraiment au rêve profond de l'homme. Après deux milles ans d'Evangile, l'homme moderne mesure avec une acuité nouvelle l'inacceptable de la solitude. Il en pâtit et le voici qui proteste, au milieu de son coeur, contre toutes les formes de ségrégation, à commencer par la ségrégation entre chrétiens. La chance par excellence de l'Evangile, aujourd'hui, c'est la nostalgie de l'homme coupé d'une fraternité authentique; s'il n'en fait pas l'expérience quotidienne, il se sent amoindri dans son être même. Tout le reste n'est que trompe-l'oeil: l'euphorie que nous propose l'escalade technologique actuelle est sans commune mesure avec le contentement d'aimer et d'être aimé. L'oecuménisme bien compris tend à combler un vacuum: après des siècles de préjugés et de distraction, l'Evangile doit mordre à nouveau sur la conscience de tous les disciples du Christ unanimement.

L'oecuménisme se pratique sur différents paliers; il y a celui des théologiens; il y a aussi celui des chrétiens non spécialisés, qui n'entendent pas grand-chose aux argutties dogmatiques mais qui ont le goût d'un oecuménisme de cordialité. Le bon Jean XXIII disait, dans le temps: "Il faudrait commencer par nous aimer."

C'est en pensant, sans doute, à ces chrétiens non spécialisés que les responsables des Eglises chrétiennes du Canada: protestantes, anglicanes, orthodoxes et catholiques, ont mis sur pied un plan d'action commune pour lutter contre sa pauvreté.

Saint-Exupéry disait que, pour unir les hommes, il n'est rien de meilleur, que de les inviter à ouvrir, ensemble, un chantier. Ce n'est pas minimiser le travail des théologiens que de voir, dans cette initiative des Eglises chrétiennes du Canada, un moyen puissant de la re-connaissance des chrétiens dans le Christ. Beaucoup de préjugés fondront, comme glace au soleil, quand une ferveur commune tirera tous les chrétiens hors de leurs ghettos.

La Presse, 24-5-69

100,000 personnes à une messe que célébrera Paul VI

GENEVE - Cent mille personnes pourront assister à la messe que le pape Paul VI célébrera lors de sa visite à Genève le 10 juin prochain.

L'office se déroulera à ciel ouvert dans le parc de la Grange, face au lac. L'autel sera installé sur une estrade recouverte d'une toile transparente en matière plastique, haute de 20 à 25 pieds.

La visite du Pape au Conseil oecuménique des Eglises durera près d'une heure, au cours de laquelle le Souverain Pontife s'adressera à l'assistance et dira une prière commune avec le pasteur Eugene Carson Blake, secrétaire général du Conseil, a-t-on annoncé.

Le Pape aura ensuite un entretien privé avec le pasteur Blake.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Jubilé d'or du Général des Oblats

Le 13 mai de cette année marquait le 50e anniversaire de profession religieuse du T. R. Père Léo DESCHATELETS, Supérieur Général de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée depuis le 2 mai 1947.

Depuis 22 ans à Rome, le P. Deschâtelets a pris une part importante et croissante à la vie de l'Eglise, en particulier au Concile Vatican II dont il fut membre dès le début et dont il participa à toutes les sessions. Au Synode de 1967 il fut un des dix représentants des Instituts religieux. En janvier 1968 il était nommé (avec trois autres Supérieurs Généraux d'Instituts missionnaires) membre du "Conseil des 24" de la Congrégation pour la Propagation de la Foi et l'Evangélisation des Peuples. On le retrouve dans toutes les initiatives de collaboration dans le domaine de l'activité missionnaire et de la vie religieuse. Dès le début il participa activement aux réunions officieuses de Supérieurs Généraux qui devaient ensuite devenir officiellement l'Union des Supérieurs Généraux. Il y est actuellement Président de la Commission des Missions. Il fut également un des membres fondateurs de SEDOS (Service de Documentation et d'Etude) qui groupe actuellement 29 Instituts missionnaires: il en est membre du Comité Exécutif et un des deux Vice-Présidents.

Dans l'écrasant travail quotidien de l'Administration Générale et cette participation croissante à la vie missionnaire et religieuse de toute l'Eglise, il tient à garder le contact personnel avec tous les Oblats du monde: non seulement sa porte est toujours ouverte à tous les Oblats, toujours plus nombreux qui passent par Rome; non seulement il s'impose de répondre à toutes les lettres personnelles, mais chaque année, depuis 1947, il entreprend des voyages, parfois longs et très fatigants, qui lui permettent de prendre contact avec toutes les parties de la Congrégation, même les plus éloignées et les plus difficilement accessibles, et autant que possible, avec chaque Oblat personnellement, des missions arctiques à l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Australie et l'Asie.

Une date marquante de son généralat aura été, le 21 mai 1961, le centenaire de la mort de Mgr de Mazenod: la fidélité à l'inspiration originelle du Fondateur, dans l'ouverture à tous les besoins et aux situations nouvelles d'un monde en rapide transformation, restera la marque de ce "généralat" qu'il considère comme le service de la Congrégation et de l'Eglise.

Ces 22 années ont marqué une rapide évolution et transformation dans la Congrégation des Oblats comme dans l'Eglise. 5,549 en 1947, les Oblats sont actuellement 7,526, après avoir atteint en 1967 le chiffre de 7,890. Les 35 Provinces ou Vice-Provinces que comptait la Congrégation en 1947 (plus 8 "missions" correspondantes aux actuelles "délégations") sont devenues actuellement 49 plus 10 délégations provinciales. Le champ d'apostolat s'est étendu au Japon et au Chili (1947), au Surinam (1949), au Tchad (1951), à la Bolivie (1952), à Ifni et au Sahara espagnol (1954), au Danemark et Groenland (1958), au Pérou (1960), à la Suède et au Brésil - Recife et Jatai Uberlandia - (1962), à la Malaisie et au Brésil - Sao Salvador - (1964), à Hong-Kong, à la Nouvelle-Zélande et à la Thaïlande - Bangkok - (1966), au Brésil - Belem - et aux Indes - Madras - (1967).



durant cette période de développement et de rapide transformation du monde, tous les Chapitres Généraux, présidés par le P. Deschâtelets, ont eu le constant souci de l'adaptation des Constitutions et Règles aux conditions et aux réalités nouvelles dans la fidélité à l'esprit du Fondateur. Le Chapitre de 1953 avait demandé qu'une révision en fut faite: le Chapitre de 1959 écarta le texte élaboré par une commission constituée à cet effet. Ce fut alors le Concile Vatican II, dont le P. Deschâtelets était membre. A la lumière du Concile, le Chapitre Général de 1966 élabora un texte nouveau, actuellement "ad experimentum", dans la ligne du charisme de Mgr de Mazenod et des documents conciliaires.

Né à Montréal le 8 mars 1899, il entrait au noviciat des Oblats à Ville La Salle en mai 1918, après ses études secondaires au Collège de Montréal. Au Scolasticat Oblat d'Ottawa où il fit sa philosophie et sa théologie, il fut le disciple du futur cardinal Villeneuve OMI, dont le profond attachement à l'Eglise, à la Congrégation et à son Fondateur, Mgr de Mazenod, devaient le marquer. Après son ordination sacerdotale, le 6 juin 1925, il fut nommé professeur au Scolasticat d'Ottawa. Lorsque Mgr Villeneuve, alors archevêque de Québec, vint à Rome en 1933 pour recevoir le chapeau cardinalice, le P. Deschâtelets l'accompagna en qualité de secrétaire et acheva l'année scolaire à la Maison Générale, recueillant aux archives de la Postulation une riche collection de copies d'écrits de Mgr de Mazenod pour les archives du Scolasticat d'Ottawa, appelées depuis Archives Deschâtelets. En octobre 1937, il revenait à Rome pour travailler à l'Union Missionnaire du Clergé, avec son fondateur le P. Manna, P.I.M.E. en même temps qu'il remplissait les fonctions de directeur spirituel au Scolasticat des Oblats. Il prit part au Chapitre Général de 1938, en qualité de représentant de Mgr Lajeunesse. De retour au Canada, il fut nommé Supérieur du Scolasticat d'Ottawa en 1938 puis Provincial de l'Est en 1944. C'est en cette qualité qu'il vint au Chapitre Général de 1947, qui l'élut Supérieur Général.



Collège régional dans la Rivière-la-Paix

Depuis quelque temps, on nous demande de moins en moins la question: "Y a-t-il encore des gars au Collège Notre-Dame à Falher?" C'est que, de chaque paroisse de la région, un groupe relativement imposant de jeunes viennent profiter des services que le Collège veut leur offrir. D'ailleurs le Collège a été construit pour servir toute notre région canadienne-française. On n'a qu'à faire le relevé des Collégiens par paroisse pour se rendre compte que ce but est atteint actuellement. Voici comment les Collégiens se répartissent cette année:
Donnelly 4; Falher 8; Girouxville 2; Grande Prairie 1; Guy 7; High Level 1; Jean-Côté 2; Joussard 4; Marie-Reine 3; McLennan 6; Nampa 1; Spirit River 1; St-Isidore 2; Tangente 7.

Pour desservir ces 49 gars il y a quatre Pères et trois Frères. Le Père René Bélanger agit comme Supérieur. Le Père Joseph Forget est professeur et conseiller à l'Ecole Vanier à Donnelly. Le Père Alphonse Turenne, en plus d'être professeur à l'Ecole Routhier à Falher, est aussi l'économe du Collège. Le directeur des Collégiens est le Père Jacques Johnson. Les Frères Roland Lacombe, Yvon Boulianne et Rhéal Lacombe s'occupent de la ferme et de l'entretien de la maison.

Vendredi le 6 juin à compter de 4.00 h. p. m., il y aura "Open House", genre de réception pour tous les jeunes de la région qui seraient intéressés à connaître davantage l'oeuvre du Collège et les services qu'il offre. Au programme: rencontre avec le personnel et les Collégiens actuels, visite de la maison, souper en plein air, jeux et soirée. Le tout devrait se terminer vers les 9.00 hres. Tous les jeunes des grades 8 à 11 sont cordialement invités.

Un dinosaure à gueule de 70,000,000 d'années

EDMONTON - Le musée provincial d'Alberta a entrepris le rassemblement des restes d'un dinosaure à la gueule en forme de canard qui a vécu il y a 70,000,000 d'années.

Le lambéosaure, dont les restes ont été découverts en Alberta, reposaient dans quatre sacs au Musée national d'Ottawa. Les ossements ont été trouvés en 1937 par M. C. M. Stenberg près de Manyberries dans le sud-est de la province.

Le squelette n'avait jamais été rassemblé, a précisé M. John Poikans, technicien au musée provincial, parce qu'il manquait l'épine dorsale et une section de son côté gauche qui se sont décomposées.

La section crânienne a échappé presque totalement à la décomposition.

338 carats!

MASERU-LESOTHO - Un diamant de 338 carats qui avait été extrait le mois dernier dans une mine de la région de Léribe (partie nord du Lésotho) a été acheté par un courtier sud-africain pour la somme de 55,000 dollars, apprend-on à Maseru.

C'est par la taille, le troisième plus gros diamant découvert au Lésotho, le plus gros (601 carats) avait déjà été acheté par le même courtier sud-africain, M. Serafini, il y a deux ans.

GIROUXVILLE

Le 28 mai dernier a eu lieu la cérémonie solennelle de Confirmation de 69 de nos jeunes des 5e et 6e années par Mgr l'Archevêque Henri Routhier, o.m.i. Il était à la fois beau et édifiant de voir le défilé de ces jeunes, accompagnés de leurs parrain et marraine. Il y eut messe concélébrée par Mgr Routhier et les RR.PP. Lucien Lafontaine et Oscard Pinard. Une image-souvenir fut remise à tous les enfants au cours de la cérémonie et après la cérémonie religieuse tous se rendirent au sous-sol de l'église pour y prendre un léger goûter, rencontrer Mgr l'Archevêque et bavarder entre amis.

Pour cette circonstance, l'on avait fait un grand nettoyage de l'église et décoré cette dernière de parures nouvelles; le tout avait été fait par les dames de la paroisse.

*****

Le 27 mai est décédé à la maison de Vieillards de Whitelas Mme Marie-Léontine Bélanger, épouse de feu Alexis Otis, âgé de 83 ans. Elle laisse dans le deuil deux garçons: Léo et Lin de Girouxville, trois filles: Mme Noé Letourneau (Béatrice) du Lac LaBiche, Mme Howard Meikle (Eva) de Montréal et Mme Georges Bossé (Madonna) de Métis Beach en Gaspésie et deux autres filles qu'elle avait élevées: Mme Joseph Deschênes (Aurélie) de Montréal et Mme Adoria Cloutier (Marie-Ange) également de Métis Beach.

La défunte laisse également 23 petits-enfants. Son service fut chanté par le R.P. Pinard, assisté des RR.PP. Lafontaine et Desrochers et fut suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Jos et Ben Doucet, Arthur Bégin, Clément Cloutier, Donat Benoît et Mariel Soucy. M. Joseph Henley portait la Croix.

Nous désirons exprimer nos sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

Morinville

M. Josaphat Gauthier est décédé à l'âge de 93 ans le 23 mai dernier. Son service eut lieu le 26 et fut chanté par M. le curé G.H. Primeau; l'inhumation suivit au cimetière paroissial. M. Gauthier laisse dans le deuil un frère, M. Johnny Gauthier de Morinville et une soeur, Mme Joséphine Tellier qui demeure maintenant au Foyer Youville de St-Albert.

*****

Soeur Ruth Bokenfohr était de passage chez ses parents, M. et Mme Johnny Bokenfohr, le 29 mai dernier; Soeur Edith Steffes visitait également son frère et son épouse, M. et Mme Clarence Steffes. Les deux religieuses partirent ensuite pour se rendre à Legal, Vimy, Picardville et Westlock. Soeur Bokenfohr doit partir au début d'août en mission pour les Indes occidentales.

*****

Il y a eu mariage, à la fin avril, entre Mlle Fernande Belland, fille de M. et Mme Anselme Belland, à M. Paul Thompson. Ce dernier est officier des Forces Armées canadiennes et stationné à Nicosie, dans l'île de Chypre.

*****

Le 17 mai dernier décédait M. Jack Truscott de Mission City, C.-B., à l'âge de 59 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Dina, deux filles: Mary et Theresa ainsi qu'un fils, Joedy.

McLENNAN

Aux dires des jeunes étudiants, il n'y a pas de vacances plus agréables, plus intéressantes et plus instructives que de prendre part au voyage annuel VIA. Ce fut donc une joie pour Annette, fille de M. et Mme F. Ouellette, que d'avoir été choisi dans le groupe de cette année. Félicitations et bon voyage!

Et nos autres étudiants n'entendent pas chômer, à preuve Renée Deslauriers qui s'est trouvé un emploi au "Dag House" à Peace River où elle pourra à loisir rencontrer des adolescents et adolescentes, ce qui sera une expérience de grande valeur dans sa future carrière d'éducatrice.

*****

Le 24 mai, en la cathédrale St-Jean-Baptiste, M. l'abbé De-Champlain bénissait le mariage de Mlle Elise Valiquette, fille de M. et Mme Henri Valiquette à M. Denis Tanguay, fils de M. et Mme Philippe Tanguay.

Un banquet organisé par les "Femmes Chrétiennes" sous l'experte directive de Mme J. Deslauriers réunit ensuite près de cents parents et amis venus de maints endroits pour souhaiter beaucoup de bonheur au jeune couple. Revenus de voyage de noces, les jeunes époux demeurent maintenant à Fairview où Denis fait partie du personnel de la quincaillerie McLeod's.

*****

Inspirés par le dévouement de leur Exécutif, M. René Laflamme de Donnelly et MM. Marcel Tellier et Pat Brown de McLennan, notre corps de Cadets dont font également partie des jeunes de Donnelly, se donne entièrement à l'entraînement pratique. Ils viennent tout juste de terminer un cours de tir dans lequel ils ont appris à manier les armes à feu avec précaution et dextérité. Le groupe s'est également rendu à l'aéroport de Peace River pour une envolée avec commentaires sur l'opération de l'appareil.

(suite à la page 9)

Echos-Jeunesse

La réunion de Comité Jeunesse d'Edmonton du 26 mai dernier en a été une de surprises de toutes sortes. Ce fut également l'une des plus intéressantes que nous ayons jamais vues dans l'histoire du présent Comité. De figures nouvelles sont venues s'ajouter à nous, tandis que des figures moins nouvelles... y brillaient par leur absence! Question d'établir un équilibre, sans doute!

En fait de surprises, en voici une: la Fête populaire prévue pour le 21 a été reportée au 24. Le lieu en a également été changé, du parc Kinsmen au Collège St-Jean! En principe le tout aura lieu à l'extérieur, mais au cas de pluie l'on déménagera à l'intérieur. Le programme de la soirée a aussi subi - ou subira - certains chambardements. De toute façon la programmation aura les mêmes buts que l'on s'était donnés et qui sont: Soiré conçue par et pour la jeunesse, tout en trouvant un dénominateur commun entre notre jeunesse et la "vieille jeunesse". Afin d'y arriver, disons qu'il y aura deux orchestres: un premier groupe de neuf musiciens possédant un répertoire pour les gens "hip" et un deuxième, un peu plus "dans le juste milieu". Les détails du programme vous seront dévoilés dans notre prochaine édition.

*****

Pour "It's Something Else..." tout marche rondement. Notre représentant à ce sous-comité du Klondyke s'occupe de notre "affère".

*****

Nous voudrions ici exprimer de façon toute particulière nos profondes sympathies à notre camarade Jocelyne Brabant dont le père est décédé subitement samedi dernier.

*****

Bon, voilà tout pour maintenant. La semaine prochaine nous vous reparlerons du programme du 24 juin et aussi du reste de nos bonnes "affères". A la prochaine...

THERIEN

Le 10 mai, M. Jean-Marc Cadrin et Mlle Yolande Robinson unissaient leur destinée l'un à l'autre. Leur mariage fut béni en la Cathédrale de St-Paul par M. l'abbé Rosario Simard et une réception eut ensuite lieu à la Salle paroissiale de St-Vincent. Après le banquet, gracieusement servi par les Dames de l'endroit, tous les invités se retrouvèrent à nouveau, cette fois à la salle de la Légion, à Saint-Paul.

Les jeunes époux quittèrent le groupe tard dans la soirée pour un voyage de deux semaines qui les conduisit jusqu'à Victoria. A leur retour ils doivent demeurer à Edmonton.

Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

*****

Le 31 mai, la paroisse de Thérien perdait deux de ses dévoués paroissiens. En effet, M. et Mme Henri Massé qui, pendant plusieurs années avaient été des travailleurs infatigables sur leur ferme et qui durent plus tard pour raisons de santé se retirer au village nous quittaient pour aller demeurer à St-Paul. Nous leur souhaitons de nombreuses, heureuses et prospères années à St-Paul.

*****

Le 22 mai, Mlle Céline Cadrin prenait l'avion à Edmonton pour un voyage outre-mer d'une durée de deux mois. Après avoir visité plusieurs pays d'Europe, elle sera l'hôte de M. et Mme Gilles Cadrin à Montpellier, France. Nous lui souhaitons un heureux et fructueux voyage.

*****

A l'occasion du mariage de leur fils, M. et Mme Léonidas Cadrin avaient le plaisir d'accueillir 2 couples du Québec, M. et Mme Gérard Cadrin et M. et Mme Rosario Bilodeau.

Le 18 mai, M. et Mme Ghislain Lefebvre d'Edmonton rendaient visite à M. et Mme Abel Lefebvre.

Le 25, M. et Mme Lionel Tellier d'Edmonton étaient les invités à Thérien de M. et Mme L. Cadrin.

*****

Ces jours derniers décédait à St-Paul Mme Rose Plaquin, âgée de 91 ans et autrefois de Thérien. Son service fut chanté par M. l'abbé Noël le 26, à Thérien; Mmes Louis et Georges Hébert de St-Vincent s'occupèrent de la musique et du chant.

A tous les membres de la famille éprouvée, nous désirons offrir nos plus sincères condoléances.

BEAUMONT

Le 21 mai dernier décédait à l'âge de 72 ans, M. Alcide Magnan. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Sophie, deux garçons: Charles-Edouard et J. Gérard, quatres filles: Mmes Adrienne LeBlanc, Yvette Goudreau, Claire LeBlanc, toutes de Beaumont et Mme Alice Bombay de Vimy. Il laisse également deux frères: Calixte et Joseph et trois soeurs: Mmes Paul Magnan, Marie-Louis Bérubé et Wilfrid Vallée. Le défunt laisse en outre plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les porteurs, lors des funérailles, étaient tous des petits-fils, MM. Denis et Robert Magnan, Alcide Goudreau, Laurent et Charles LeBlanc et Roger Bombay. Les porteurs de la bannière du Sacré-Coeur étaient MM. Henri et André Magnan. La lecture de l'Epître fut faite par M. A. Magnan et c'est M. l'abbé Robert, ami intime de la famille, qui chantait le service. Plusieurs Chevaliers de Colomb étaient présents.

La famille désire remercier bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à la suite de ce deuil. A notre tour, nous lui offrons nos plus sincères condoléances.

*****

Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès de notre ancien curé, M. l'abbé Lapointe. Nos plus sincères sympathies à tous les membres de la famille éprouvée.

*****

Nous vous rappelons qu'il y aura le Pique-nique annuel de Beaumont le 8 juin prochain. Les quatre candidates au titre de Reine sont: Lorraine Bérubé, Lise Coulombe, Diane Magnan et Irène Goudreau. Nous vous encourageons à venir passer la journée avec nous; comme à l'accoutumée, il y aura service de repas chauds, jeux de balle, Bingo, etc.

*****

Le 25 mai dernier, les élèves de l'école et quelques adultes marchèrent huit milles. Tout l'argent recueilli à cette occasion servira à venir en aide aux Missions. Nos plus sincères remerciements à tous les marcheurs et aux organisateurs. Au total, il y eut 132 marcheurs; espérons qu'ils seront encore plus nombreux l'an prochain.

*****

Sont recommandés à vos prières: E. Woods de Maple Hill, M. Josaphat Caouette de Legal, frère de Mme Emile Chalifoux, M. Josaphat Gauthier, oncle de Mme Savoie et M. Emile Simard du Lac St-Jean, oncle des familles Gobeil.

*****

Félicitations à M. et Mme Rémi Goudreau à la suite de la naissance de leur premier enfant, une fille. Aux dernières nouvelles la maman et l'enfant se portaient très bien.

ST-JOACHIM

C'est avec surprise et regret que nous avons appris le décès subit, survenu samedi dernier, de M. Jean Brabant. Le défunt n'était âgé que de 43 ans. M. Brabant était arrivé à Edmonton il y a environ cinq ans et s'était rapidement fait connaître pour son intérêt et sa participation à nos organisations paroissiales. Il était d'ailleurs président de notre Comité d'Activités sociales depuis quelques mois.

Une première messe pour le repos de son âme fut chantée lundi dernier à la demande du Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb dont M. Brabant n'était membre que depuis un mois. Il y eut prières le même soir. Le service fut chanté hier matin par le R.P. Georges Chevrier, o.m.i., curé, après quoi la dépouille mortelle fut transportée à Montréal pour un second service et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Jocelyne, étudiante de 12 année à l'Académie Assomption.

Nous désirons offrir à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

*****

M. et Mme Evangéliste Seguin sont présentement hospitalisés, le premier à l'Hôpital Général et Madame Seguin à l'hôpital de la Miséricorde. Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

VIMY

Nos sympathies à M. Gabriel Caouette à la suite du décès de son frère, M. Josaphat Caouette de Legal ainsi qu'à Mme Alice Bombay qui a perdu son père, M. Alcide Magnan de Beaumont.

*****

Prompt rétablissement à M. Gérard Pelletier, présentement hospitalisé à l'Hôpital Général d'Edmonton ainsi qu'à Donna Sabourin, hospitalisée à l'hôpital Immaculata de Westlock.

*****

Nos jeunes de la cinquième année se sont rendus à Edmonton récemment pour une visite de l'Alberta Game Farm et pour y voir la présentation du Cirque Shrine.

Cette semaine ce sont les élèves de la onzième qui font un voyage en ville pour y visiter le Musée et les Archives de la province, le complexe industriel Gateway Aviation et le Parlement provincial.

*****

Etaient en visite chez M. Desaulniers, M. et Mme Ernest Letourneau de Legal et chez M. Henri Gobeil, M. et Mme Georges Moreau du Mexique.

GUY

Le 5 mai dernier, l'école ouvrait ses portes à seize petits de 5 ans ou un peu plus. Au cours des mois de mai et juin, ces jeunes recevront des cours appropriés à leur âge, cours qui les prépareront à affronter ensuite la rentrée en classe en septembre prochain.

Mlle Diane Noël qui accomplit ce travail de préparation avec grand brio est assistée de Mme Yvonne Sniezek. Les parents aident aussi, à tour de rôle.

Le Comité chargé de ce projet de cours aux pré-scolaires se compose de Mme Gemma Tokarz, présidente, Sr Lilianne Mercier, c.s.c., vice-prés., John Wawrzonek, secrétaire, Mme Edwidge Noël, sec-trésorière et M. Frank Besse, conseiller.

Il est certainement dans l'ordre de remercier toutes les personnes sortant de charge qui, l'an dernier, se sont tant dévouées dans l'institution et l'initiation de ce nouveau projet. Sincères remerciements donc à Mme Roseline Horvath, Mme Alma Caron, Mme Helen Chalbosh, Sr Germaine Lambert, c.s.c.

Quant aux jeunes qui suivent présentement les cours, ce sont: Gary Reid, Robert Bisson, Michel Fortier, Gordon Hausler, Clément Drouin, Wayne Torkarz, Luc Despins, Lionel Gagnon, Philippe Boivin, Marc Gosselin, Michael Wawrzonek, Michael Besse, Jacques Beaudoin, Thelma Chalifoux, Gabrielle Drouin et Marianne Cinq-Mars.

*****

Félicitations à M. et Mme Benoît Aubin qui célébraient, dimanche le 18 mai dernier, leurs Noces d'Argent. Cet anniversaire coïncidait avec le mariage de leur fils Denis à Mlle Louise Martineau de Falher, célébré la veille.

*****

M. et Mme Laurent Hébert et leur fille Céline d'Edmonton étaient de passage à Guy dernièrement.

Immaculée-Conception

Mlle Yvette Baril effectue présentement un voyage de quelques semaines en Espagne.

*****

Mlle Pauline Lorieau est également partie pour un voyage en Europe; elle visitera tour à tour la France, l'Espagne et l'Allemagne, ainsi que quelques autres pays.

*****

M. et Mme Lucien Lorieau, eux, reviennent d'une vacance passée en Colombie-Britannique.

*****

Nos jeunes garçons de la paroisse nous font honneur au Collège St-Jean. Ils ont obtenu une moyenne de 80% et plus au cours des mois couvrant les trois premiers bulletins et se sont mérité chacun une Médaille d'Honneur pour 1969. Ce sont: Rémi Boisvert, Jean-Jacques Poulin, Henri Lorieau, Robert Charest, Guy Régimbald et Alain Lamoureux. Nos plus sincères félicitations à tous.

ST-ISIDORE

Le 10 mai dernier fut célébré le mariage de Mlle Andrée Martel, fille de M. et Mme Lucien Martel à M. Kenneth Rhodes. Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à ce jeune couple.

*****

Le 18 mai dernier, Son Excellence Mgr Henri Routhier, assisté du R.P. Pinard, confirmait nos élèves de la 5e et de la 6e années.

*****

Un groupe de Dames auxiliaires de la Coopérative s'est récemment réuni à la demeure de Mme Marie-Rose Lavoie. Ce fut à la fois une réunion fructueuse et agréable.

*****

Le R.P. Jean-Roch Monfette est actuellement en promenade chez ses parents, à St-Isidore. Il nous fait grand plaisir de le revoir parmi nous.

ORIENTATION FAMILIALE

$$$ FINANCES $$$...

Que feriez-vous si quelqu'un soudainement vous offrait un quart de millions de dollars et vous disait: "C'est tout à vous, faites-en ce que vous voudrez!" Que feriez-vous??? Et bien, tout le long de votre vie de ménage, vous gérez cette énorme somme d'argent avec la différence bien sur que c'est acquis et dépensé tout au long de 35 ou 40 années... Alors raison de plus, pour planifier l'usage de nos argents...

Ceux qui parlent de difficultés de ménage prétendent que l'une des causes majeures de déséquilibre, c'est le financement du ménage... ou dans le ménage! Et ça ne fait pas grand différence si c'est le "beaucoup d'argent" ou les dettes... Que voulez-vous l'argent, c'est peut-être la cause de bien des maux, mais c'est m... commode lorsqu'on vient pour payer le compte d'épicerie! Ça ne prend ordinairement pas trop de temps pour un couple de s'apercevoir que de vouloir se comparer et vivre comme les voisins, ça crée des problèmes majeurs! Alors, mes amis, l'argent, (ou le manque d'argent...), ça cause des problèmes! Il n'y a vraiment qu'une solution: la responsabilité dans la gérance de ses affaires financières familiales! Et qu'est-ce que cela veut dire exactement? Tout simplement de choisir un équilibre entre le strict nécessaire et un élan continuel pour en avoir plus! Profitons de ce court article pour donner ici quelques jalons qui peuvent aider à établir cet équilibre. Prenons par exemple le fameux crédit.. que nous acceptons tous dans nos vies. Avant de vous servir du crédit, demandez-vous ceci: est-ce que cet article vaut vraiment la peine de payer ce montant? Va-t-il durer jusqu'au temps du plein paiement? Combien le crédit va coûter? Puis-je avoir meilleure satisfaction ailleurs? Un autre facteur important dans la stabilité financière au foyer... le budget! Voici trois étapes essentielles: asseyez-vous et prenez un crayon (tous les deux... merveilleuse communication pour le moins...) Ensuite, établissez vos revenus et vos dépenses. Dernièrement, établissez votre budget. La situation sera différente d'une famille à l'autre. N'essayez pas de vous baser sur les conditions chez le voisin... Prévoyez-vous gagner davantage? ou moins? votre femme travaille-t-elle? vos habitudes dépensières changent-elles? (ou avez-vous une certaine politique de dépense dans votre foyer???).

Alors, mes amis, ceci veut dire, une certaine planification, un peu de prévoyance et de réalisme lorsque vous voulez éviter les malencontreux inconvénients financiers chez vous. Lorsque vous aurez fait un budget pour quelques temps, vous verrez comme ça devient fascinant... Vous comparerez votre situation de l'an dernier avec celle de cette année... votre estimé actuel avec ce que vraiment et réellement le coût représente.

Alors, à la semaine prochaine, sur la santé.

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation familiale
Dist. Mun. de Smoky River.

Vu et entendu à la tv montréalaise...

Un mot de félicitations à Mademoiselle France Levasseur, à Messieurs Rousseau et Lafrance ainsi qu'à Soeur Potvin qui sont passés à la télévision à Montréal, dimanche le 18 mai dernier pendant la soirée. J'ai eu l'occasion de les entendre. Ils ont très bien représenté les jeunes de l'Ouest et de l'Alberta. On a particulièrement remarqué dans la salle où j'étais, la qualité du français que parlaient les jeunes de l'Ouest. Je m'excuse de ne pouvoir me rappeler les noms des autres jeunes qui prenaient part au programme, mais je puis tous les assurer qu'ils nous ont fait honneur, et je les en félicite.

Roger Motut,
Président de l'A.C.F.A.

McLENNAN...

(suite de la page 6)

Il nous fait plaisir d'apprendre que Julien, fils de M. et Mme A. Gervais a complété avec succès un cours en construction au Collège Fairview et qu'il est maintenant employé par Lorenz Construction Co. à Hinton. Il nous a également fait plaisir d'apprendre que son frère Gérard a subi avec succès son premier vol en tant qu'apprenti-pilote des Forces Armées canadiennes la semaine dernière.

*****

M. Charles Lafleur s'est récemment rendu à Grande Prairie pour prendre part aux préparatifs de l'ouverture officielle de la nouvelle voie ferrée N.A.R.

Nous sommes heureux de revoir à son poste Mme X. Dufresne, employée de Vic's Tom Boy qui avait du se reposer durant quelque temps à l'hôpital du Sacré-Coeur sur la recommandation de son médecin.

*****

La série de Bingo organisée par le Club des Hommes sous le patronage des Femmes Chrétiennes est maintenant terminée et c'est Mme Thompson Chalifoux qui fut la gagnante finale de $175.

Le camp entrepris et entièrement opéré par les Dames chrétiennes sera ouvert du 29 juin au 9 août et tous les enfants de 7 à 14 ans de McLennan y sont les bienvenus. Considérant tous les préparatifs nécessaires, il serait souhaitable et apprécié que tous les parents désirant se prévaloir de ce service en fassent part à Mme V. Limoges ou à Mme J. Deslauriers dès cette semaine.

*****

De passage récemment: Mme Pauline Banser chez ses parents, M. et Mme O. St-Louis, chez MM. et Mmes Ed. Lavoie et H. Dubrûle, plusieurs frères et soeurs, MM. et Mmes Thomas Lavoie, J. Sterling et cousins A. Lecavalier d'Edmonton ainsi que M. Sid Grave de Chetwynd, C.-B.; chez M. et Mme Dumesnil, leur fille Gabrielle (Mme E. Morin) ainsi que sa petite famille; et enfin, Mme Monique Nikelchuck de Grande Prairie, chez ses parents M. et Mme Ed. Lagacé.

*****

Nos sympathies à Mmes J.E. Marcoux, E. Girard et A. Bisson qui furent une deuxième fois frappées par le deuil à la suite du décès de leur mère, Mme Hamel. Il n'y avait que trois semaines qu'elles s'étaient rendues à St-Paul pour assister aux funérailles de leur père, M. Hamel.

Un nouveau réservoir d'essence

BURLINGTON, Ont. - Les autorités de BLM étudient en Suisse un nouveau réservoir d'essence construit sur le principe de l'éponge et complètement hermétique, ignifuge, et à l'abri de tout impact. On prétend que ce sera le réservoir de demain tant par sa construction que par ses qualités suprêmes de sécurité.

Testé dans une automobile le nouveau réversoir-éponge apparâît pour la première fois sur la scène à l'Expo Mondiale de Moteurs à Genève.

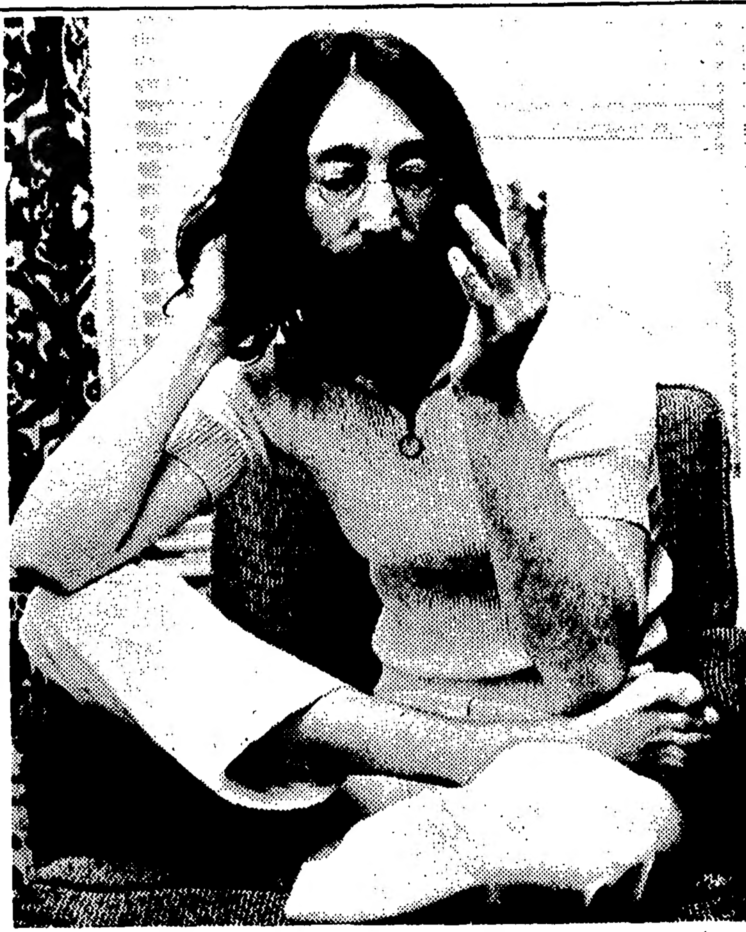
Ajusté dans une auto expérimentale à toute épreuve, le réservoir s'adapte aux multi-formes qu'on veut lui donner, laissant aux dessinateurs de modèles d'autos la liberté de créer de grosses ou petites voitures, avec un égal confort pour les passagers.

Anti-rinçure, ignifuge et hermétique, ce réservoir-éponge est en plus garanti anti-impact. L'éponge enduite d'un revêtement non-inflammable et munie d'un extincteur automatique lui-même entouré de sous-couches caoutchoutées garnies de nylon extrêmement résistant en guise de "barrière" résiste à tout.

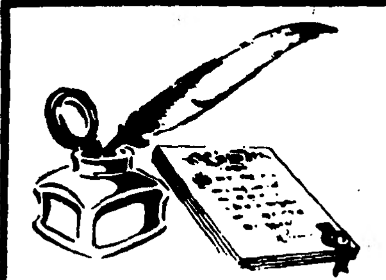
Le "réservoir-éponge" se compose donc, de part en part, des éléments suivants: éponge poreuse à la gazoline, autre éponge ignifuge, caoutchouc, nylon, autre couche de caoutchouc et, finalement, couche d'amiante non calorifique; un contenant de gas nitrogène garde la gazoline sous pression dans l'éponge interne.

Le "réservoir-éponge" est "une idée futuriste qui assurera indéniablement plus de sécurité aux propriétaires de voitures 1970.

D'après les officiels de BLM, "Cette nouvelle invention suggère de multiples innovations applicables à toutes les voitures au cours des prochaines années".



Actuellement de passage à Montréal, le Beatle John Lennon a déclaré qu'il abandonnait définitivement la drogue, l'alcool et tout ce genre de choses qui lui nuisent dans sa nouvelle mission de prédicateur de la paix dans le monde.



C'EST LA LOI!

PAR THEMIS

L'offre, dans un contrat

Qu'arrive-t-il lorsqu'une personne offre de faire quelque chose, dans un contrat, et que l'offre est ensuite retirée -- et combien de temps une offre dure-t-elle?

Tout contrat doit contenir, entre autres choses, une offre et une acceptation. Il y a donc la personne qui fait l'offre (ou l'offrant) et la personne à qui l'offre est faite, le client éventuel ou l' "Acceptant" si, de fait, il accepte l'offre qu'on lui a faite. "X" peut bien offrir d'acheter l'automobile de "Y" pour $1,000; "W" peut aussi offrir une maison à "Z" au prix de $20,000. Ce sur quoi nous allons nous interroger ici est de savoir combien de temps cette offre est-elle valable? En effet, lorsque l'offre faite se termine, il y a expiration et c'est en somme de cette question d'expiration d'une offre contractuelle dont nous traitons aujourd'hui dans notre chronique.

Disons premièrement qu'il y a expiration lorsque la limite indiquée dans un contrat arrive à terme. Par exemple, s'il y a offre, disons de vendre et livrer une marchandise quelconque à un certain prix, l'on pourrait avoir une annonce comme ceci: "Cette offre demeure en vigueur jusqu'à midi, un mois après la date indiquée ci-dessus". L'offre expire donc automatiquement immédiatement après l'heure et la date indiquées et si la ou les personne(s) à qui l'offre avait été faite décide finalement d'accepter le marché après la date et l'heure précisées, l'offrant n'est nullement tenu de se plier à sa requête.

Deuxièmement, il y a expiration automatique dès l'instant de la mort de l'une ou l'autre partie.

Enfin, s'il n'y a pas de date déterminée, l'offre demeure ouverte et n'expire qu'après un délai raisonnable. Supposons par exemple une offre qui se lit comme suit: "Je pourrais vous bâtir un garage selon les spécifications mentionnées dans les feuilles ci-jointes, avec fin de la construction et livraison le 1er août prochain. Prix: $2,000.

Dans ce cas, qu'est-ce qui constitue un délai raisonnable? Le délai raisonnable serait le temps considéré comme raisonnable par une personne à la fois prudente et raisonnable et qui connaît bien les us et coutumes du métier. Chaque cas devra toutefois être considéré selon ses propres mérites et en fonction des us et coutumes du métier et de toutes circonstances atténuantes. Cette question devient très importante lorsque la personne à qui l'offre a été faite l'accepte d'abord mais décide ensuite -- probablement en raison d'une autre offre meilleure que la première -- de tout simplement "oublier" son premier contrat. Cette personne prétendra probablement qu'il y a eu expiration de la première offre et l'offrant, lui, prétendra le contraire. Ce sera alors à la Cour de décider laquelle des deux parties a raison.

Disons en terminant que tous ces problèmes peuvent être facilement évités, tout simplement en rédigeant ou, mieux, en faisant rédiger par un avocat dès le début un contrat en bonne et due forme, contrat qui stipulera une période définie d'acceptation de l'offre faite.

Renseignements au sujet de CBXY

Voici quelques renseignements que nous communique le bureau de Winnipeg de la Société Radio-Canada au sujet de son nouveau poste de relais de Falher.

Les lettres d'identification, comme on le sait, sont CBXY et le poste diffuse sur 1490 kilocycles. Ce nouveau poste de relais est le troisième du genre dans l'Ouest canadien, le premier étant celui de Ste-Rose du Lac, ouvert en février 1968 et le second à St-Lazare, ouvert en mars 1969, les deux localités situées au Manitoba.

L'émetteur de CBXY est placé à Falher ainsi que du réseau de Radio-Canada.

Les auditeurs de la région de Falher pourront donc capter diverses émissions françaises telles que "Les Joyeux Troubadours", le "Ranch 680", "Salut les Copains", etc. CBXY diffusera chaque jour un éventail d'émissions qui plairont à tous les goûts: éducation, documentaires, affaires publiques, musique sérieuse et légère, enfin une foule d'émissions on ne peut plus intéressantes. Pour se faire une meilleure idée de la programmation, on pourra consulter l'horaire complet publié dans nos pages la semaine dernière et que nous re-publierons à nouveau sous peu.

M. Bruce D. MacPherson, gérant de Radio-Canada à Winnipeg, assumera les responsabilités de superviseur général de CBXY.

Apollo 10 aura coûté $350 millions

CAP KENNEDY (Floride) - Le budget de l'opération Apollo 10, le deuxième aller-retour entre la Terre et la Lune de l'histoire de l'astronautique, s'élève à un total de 350 millions de dollars.

Selon les chiffres officiels, le coût de la mission se subdivise comme suit:

- Fusée porteuse Saturne 5: 185 millions de dollars.
- Engin Apollo 10: 55 millions de dollars.
- Module lunaire: 41 millions de dollars.
- Opérations de lancement et de récupération: 69 millions de dollars.

événements

LE 9 JUIN

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Soixante Cycles", "Matin sur la Lièvre" et "Béthune, héros de notre temps". Les représentations débutent à 7h.30 p.m.

Sécurité Familiale Bonne Fête

VENDREDI, 6 juin
Mlle Luce Arcand, Donnelly.
M. Gérard Guérette, Girouxville.
M. René Mahé, St-Vincent.
M. l'abbé Jean-Luc Pigeon, Brosseau.

SAMEDI, 7 juin
M. Jean Bégin, Girouxville.
M. Marc Belzile, Peace River.
Sr Catherine Bureau, s.c.e., Duck Lake, Sask.
Mlle Françoise Lord, Edmonton.
Mlle Joan Simmons, Edmonton.
M. Philippe Villeneuve, Edmonton.

DIMANCHE, 8 juin
M. l'abbé Louis-H. Quirion, St-Martin, P.Q.

LUNDI, 9 juin
M. Lévis Bergeron, St-Isidore.
M. Henri Chamberland, St-Albert.
M. Claude Michaud, Fort Kent.
Sr Gertrude Marleau, c.s.c., St-Paul.
M. Hervé St-Onge, Legal.
M. Aimé Van Brabant, St-Paul.

MARDI, 10 juin
M. Paul Baril, Bonnyville.
M. Léo Belland, Edmonton.
M. Laurent Coutu, St-Paul.
M. Lionel Faucher, Edmonton.
Sr Gabrielle Fortier, f.j., Edmonton.

MERCREDI, 11 juin
M. Jean Patenaude, Edmonton.

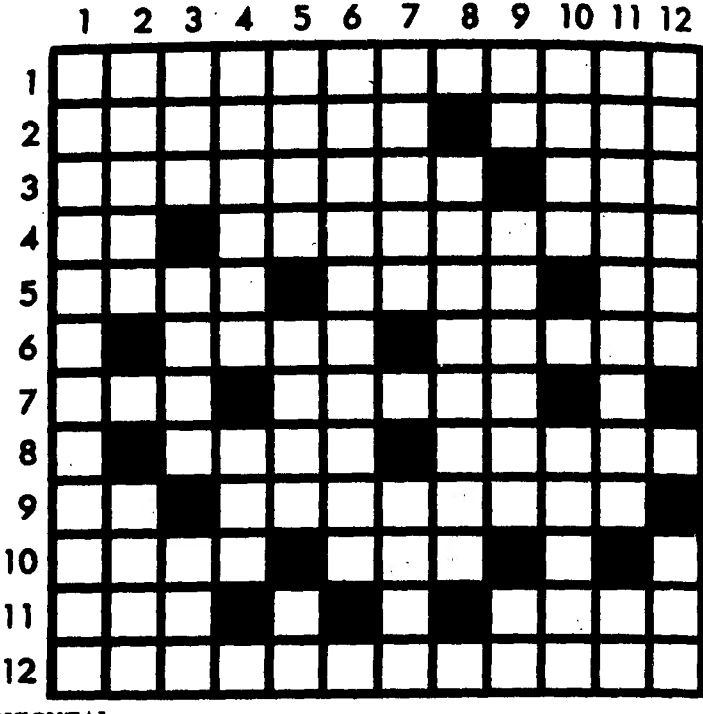
JEUDI, 12 juin
M. Bernard Boulet, Guy
M. René Garant, Donnelly.
M. Lorenzo Provost, Picardville.

Le Chapelet à CHFA

JUIN

5. Radio-Edmonton Ltée
6. Famille Paul-Emile Brochu, Morinville
7. Famille Albert VanHecke, Bremner
9. Famille Ernest Despins, Falher
10. Ecoles Intermédiaire et Racette, St-Paul
11. Paroisse Immaculée-Conception, Edmonton
12. Paroisse St-Louis, Bonnyville
13. Paroisse St-Albert
14. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton
16. Famille Edouard Emard, Falher
17. Paroisse St-Vital, Beaumont
18. Paroisse Cathédrale de St-Paul
19. Mlle Thérèse Jean, Edmonton
20. Les RR. Soeurs de l'Hôpital de McLennan
21. Le Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton
23. Famille Joseph Labbé, Falher
24. Familles Pilon et Nouqué, Edmonton
25. Famille de Mme René Dubeau, St-Paul
26. Paroisse du Sacré-Coeur, Donnelly
27. Famille Raoul Lauzon, Falher
28. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton
30. Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Action d'étatiser, pl.
2 - Passer au tamis * Sorte de boîte pour conserver un objet
3 - Ebéniste français, maître du style Louis XVI * Principe de la vie
4 - Altesse Royale * Recueil de sottises
5 - Insecte des eaux stagnantes * V. d'Allemagne orientale * Route rurale
6 - Irlande * Bâton en calcaire pour écrire au tableau
7 - Meble pour dormir * Faire des rêves
8 - Partie superficielle de l'écorce terrestre * Terrain en pente
9 - Symb. du molybdène * Action de suivre un individu
10 - Du verbe être * Epoque
11 - Propre, sans souillure * Du verbe prier
12 - Action de transférer, pl.

VERTICAL
1 - Action d'étrangler
2 - Ne pas dire * Enlever
3 - Principe de la vie * Gaz qui sort du fondement, pl. * Lettre grecque
4 - Entrelacer des fils * Instrument servant à égouter les bouteilles, pl.
5 - Lac d'Italie, en Lombardie * Me rendrai * En les
6 - Soldat en arme placé en faction
7 - Os de certains poissons * Air, mélodie
8 - Petite quantité d'eau-de-vie qu'on verse dans un verre
9 - Id Est * Tablier d'enfant boutonné derrière * Lettre grecque
10 - Enlevai * Orler, lettres mélangées
1 - Qui appartient aux nombres * Préf. privatif
12 - Comm. de Suisse (Valais) * Adj. poss.

solution à la page 11

Quand les records croulent...

Les records croulent les uns après les autres au théâtre Citadel, le seul théâtre professionnel du nord de l'Alberta. C'est en effet ce que nous communiquait récemment Mme Olive Findland, gérant-général, en annonçant que la moyenne de billets vendus la saison dernière pour chaque représentation avait été de 80.7%. Elle affirme également que la vente de billets de saison, pour 1969-70, bat tous les records établis l'an dernier, et ce dans la proportion de trois contre un!

Comme l'on sait, les détenteurs de billets de saison de l'an dernier avaient jusqu'au 31 mai pour renouveller leur abonnement. Depuis ce jour, les billets pour la prochaine saison sont offerts au public en général selon le principe "premier arrivé, premier servi". Des brochures ont été envoyées à tous les citoyens de la ville récemment, décrivant ce que sera la prochaine saison qui doit s'ouvrir le 1er octobre avec la présentation de "There's a Girl in my Soup" pièce qui en est présentement à sa quatrième année consécutive dans un théâtre de Londres.

Rappelons que les billets de saison se vendent aussi peu que $18 par année, et procurent aux détenteurs l'opportunité de voir les sept présentations de la saison pour le prix de six. Il y a aussi les Matinées, dont le prix n'est que de $7.00 pour toute l'année, soit $1. par représentation.

Mme Findland rapportait que par le passé, c'était surtout à l'automne, que se vendaient les billets de saison alors que maintenant, c'est au rythme de plus de 100 demandes par jour qu'ils sont vendus.

Air Canada a commandé 6 avions de $40 millions

TORONTO - Un porte-parole d'Air Canada a révélé que sa compagnie a commandé six réactés supersoniques Boeing, qui seront prêts à être livrés vers 1978.

M. I.S. Macdonald, ingénieur au service de développement d'Air Canada, a déclaré que la construction de ces avions supersoniques, au coût de $40,000,000 chacun, sera l'événement marquant dans le monde de l'aviation entre les années 1970 et 1980.

M. Macdonald a déclaré qu'un tel appareil consommera en une heure la même quantité d'essence que consommeraient 24,000 automobiles. Un réacté supersonique Boeing pourra transporter entre 200 et 250 voyageurs à une altitude variant entre 60,000 et 70,000 pieds et à une vitesse de 1,700 milles à l'heure.

A VOTRE SERVICE!

SOUS CE TITRE, NOUS REPONDRONS AUSSI FIDELEMENT QUE POSSIBLE AUX DEMANDES DE LECTEURS OU LECTRICES QUI DESIRENT VOIR PUBLIER LES PAROLES DE CERTAINES DE LEURS CHANSONS FAVORITES.

Au chant de l'alouette

FOLKLORE -

Au chant de l'alouette,
Je veille, je dors,
J'écoute l'alouette
Et puis je m'endors.

On m'envoie à l'arbre, c'est pour y cueillir
Je n'ai pas cueilli, j'ai cherché des nids. (bis)

Je n'ai pas cueilli, j'ai cherché des nids
J'ai trouvé la caille, assise sur son nid (bis)

J'ai trouvé la caille, assise sur son nid
J'lui marchai sur l'aile et j'la lui rompis (bis)

J'lui marchai sur l'aile et j'la lui rompis
Elle me dit: "Pucelle, retire-toi d'ici" (bis)

* Reprise au refrain après chaque couplet

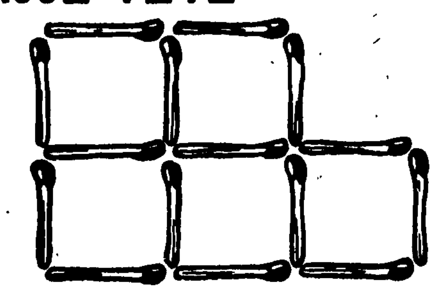
LES 8 ERREURS...

1. Base de l'écran plus longue;
2. Une boîte de plus sur le sol;
3. Les cheveux du petit garçon sont plus longs;
4. L'objectif du projecteur est plus long;
5. Un pied de la table est plus court;
6. Poche différente à la chemise;
7. Davantage de raies sous le fauteuil;
8. Le bras du fauteuil est plus mince.

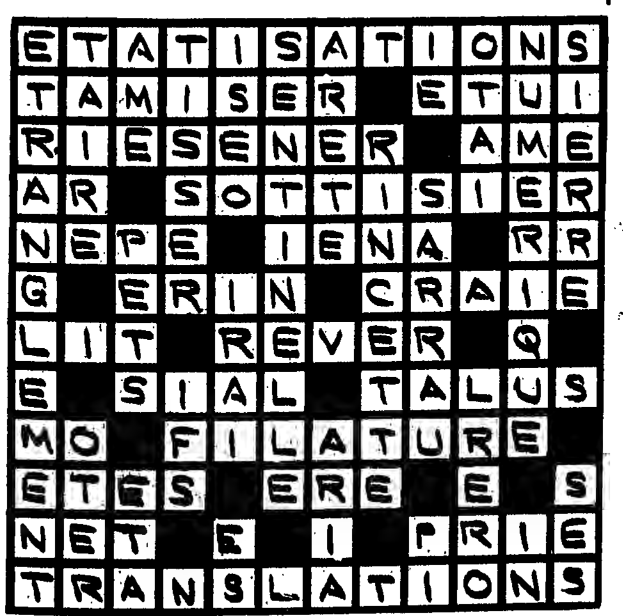
FLAIRETOUT...

L'hôtelier est remonté une demi-heure après le garçon, puis il a téléphoné. Il était alors onze heures et demie passées. La montre ne marche plus, elle s'est brisée à dix heures passées environ. C'est donc le garçon qui a commis l'attentat alors qu'il était monté pour apporter à boire.

CASSE-TETE

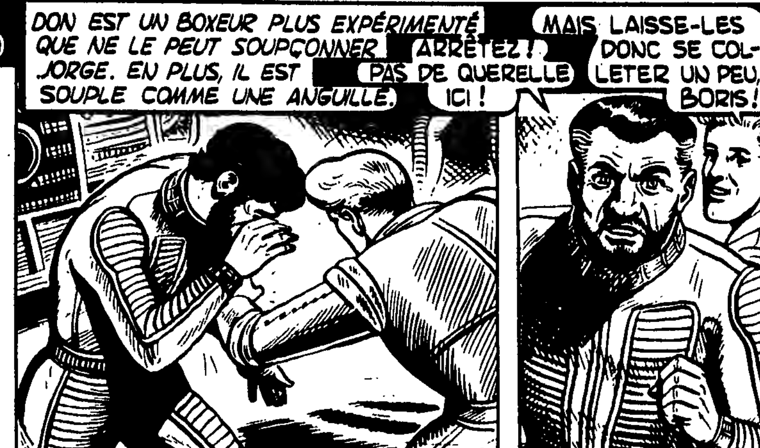


Enlevez trois allumettes... de façon a ce qu'il reste trois carrés de grandeurs égales.

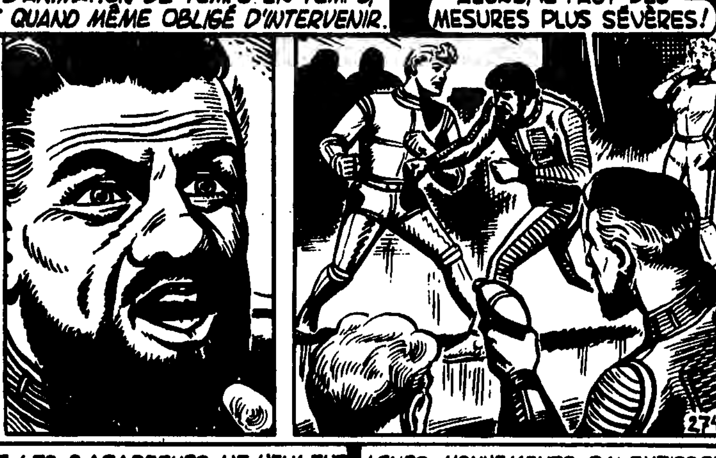


PILOTE TEMPETE



























Si vos enfants préparent des examens, lisez ceci

- C'est vers la fin du second trimestre que les étudiants sont les plus fatigués, et c'est aussi vers cette époque qu'ils doivent donner le "coup de collier" pour pouvoir affronter les examens qui surviendront dans les semaines à venir. Pour que les parents puissent aider leurs étudiants à maintenir leur équilibre pendant cette période, voici quelques conseils utiles sous la forme d'un programme "santé".

L'alimentation

Certains parents ont tendance à "bourrer" leurs enfants pour qu'ils soient résistants. C'est une erreur, car c'est les disposer à la somnolence. On éliminera des menus les aliments lourds et échauffants, comme les fritures, les plats en sauce, les charcuteries et on diminuera les aliments qui saturent l'estomac en faisant masse, comme le pain et tous les féculents. Par contre on insistera sur les aliments qui donnent des forces tout en étant légers et comprenant les dépenses nerveuses.

- La viande: environ 8 onces par jour, rôtie ou grillée.
- Les poissons de mer: riches en minéraux, environ une livre par semaine.
- Les abats: foie, rognons: l'organisme assimile directement leurs corps gras phosphorés.
- Le lait (une chopine par jour ou incorporé), laitage fromages (autre source de sels minéraux) surtout le gruyère.
- Les oeufs: crus ou à la coque dont le jaune fortifie.
- Les légumes verts ou frais: deux fois par jour, crus ou cuits à la vapeur ou à l'étouffée.
- Les fruits: 1/2 livre par jour, car ils fournissent des vitamines du travail et les sucres directement assimilables.

Et pour équilibrer la ration corps gras (beurre et huile crus) miel, confitures, chocolat, l'aliment de l'effort. Les jeunes ont de grands besoins de liquides et boiront abondamment. Pas d'alcool, mais des jus de fruit, de l'eau minérale, gazeuse ou non.

Les parents devront veiller à la répartition des repas. Le petit déjeuner doit être copieux, à l'anglaise. Indispensable pour bien travailler le matin. Le repas de midi sera reconstituant sans être copieux, car une digestion laborieuse nuit au travail. Un goûter de soutien est utile. Enfin le repas du soir sera complet, composé d'une entrée de crudités, d'un plat de résistance, d'une salade, d'un fromage ou d'un laitage et d'un fruit ou entremet.

Il apporte l'équilibre nécessaire à une bonne assimilation. En dormant, on fixe ses connaissances. Un mauvais sommeil entraîne la perte de la mémoire. Le travail pris sur le temps de repos n'est pas rentable. On gagne en durée, on perd en qualité si l'on s'attarde le matin au lit après s'être couché très tard le soir. Après de longues heures d'étude il est mauvais de passer directement de sa table de travail à son lit. On ne s'endort pas. Les parents feront bien en envoyant leurs enfants faire une petite marche au grand air. Cela oxygènera leur cerveau et les aidera à rejeter ses toxines.

Parmi les occupations qui détendent, figure la toilette. Douches et aspersions tièdes constituent un soin de propreté et sont en même temps une détente nerveuse. Pour se délasser en cours de journée: bain d'avant-bras dans une cuvette d'eau fraîche. Pour calmer les maux de tête: serviette mouillée sur le visage et le cou. Cet enveloppement dégage mieux le cerveau que l'aspirine.

Quant aux loisirs, qui contribuent bien sûr à la détente, il vaut mieux, pendant cette période de pré-examen, les réserver au plein air, sports et promenades et ne retourner dans les cinémas, les surprise-parties qu'après avoir accompli le grand effort de fin d'année.

Vous n'oubliez rien madame?

"Vous avez vos imperméables, messieurs? Et vous, mesdames, vos deux boucles d'oreilles? Et n'allez surtout pas oublier vos caméras et appareils photos."

C'est ce que recommande un Canadien qui est depuis 15 ans au service d'une compagnie aérienne canadienne. Car ce sont là les effets que l'on oublie le plus fréquemment dans l'avion.

M. René Vinet, chef d'escale d'une compagnie aérienne canadienne à l'aéroport international de Montréal déclare: "C'est stupéfiant ce qu'on peut laisser d'objets à bord. Les hommes s'entêtent à y oublier leurs imperméables et les femmes y perdent presque à coup sûr une boucle d'oreille, qu'il est un peu difficile de retrouver."

Quant à savoir quel sexe a la palme de la distraction, M. Vinet refuse de trancher la question.

"Les hommes perdent davantage d'effets; mais ils prennent l'avion en plus grand nombre. Toutes proportions gardées, on peut dire que c'est moitié-moitié."

Belle leçon de diplomatie.

Selon M. Vinet, on finit par aplanir presque toutes les difficultés et par remettre la plupart des effets à leurs propriétaires pourvu que ces derniers fassent leur réclamation sans tarder et sachent où ils ont oublié l'objet.

Il en va de même avec les bagages enregistrés, puisque la presque totalité des grandes lignes aériennes se partagent les services d'un ordinateur à cet effet.

M. Vinet signale que, compte tenu de la quantité de bagages qui emprunte la voie des airs, il ne s'en égare qu'une proportion minime que l'on finit par rendre à leurs propriétaires. Et tout irait mieux encore si les passagers consentaient à observer ces règles faciles.

"L'une des principales, dit-il, consiste à opposer une étiquette aux nom et adresse du propriétaire à l'intérieur du sac. Peu importe le genre d'étiquette, ce qui compte c'est la mention."

Une autre difficulté provient des étiquettes apposées lors de voyages antérieurs. Plusieurs voyageurs tiennent à les conserver - certains même y tiennent mordicus. Mais il suffit que la nouvelle étiquette se détache ou se déchire pour que le sac prenne la direction de Londres, de Paris ou de tout autre lieu indiqué sur l'ancienne étiquette.

Enfin, lorsque le voyageur ira retirer son sac de la consigne à l'arrivée, qu'il s'assure que l'étiquette corresponde au bulletin. De nombreuses gens attrapent, qui un sac, qui une valise qui ressemblent aux leurs, quitte à constater leur méprise après coup.

Il suffit d'appliquer ces quelques règles, de penser aux manteaux, aux boucles d'oreilles, aux caméras et appareils-photos; vos bagages et effets personnels vous suivront comme votre ombre.

Les épouses devraient recevoir un salaire

LONDRES - En Angleterre, on propose que les maris donnent de l'argent à leurs épouses non pas sous forme d'allocations pour les nécessités domestiques, mais comme véritable salaire. De cette façon, le mari et la femme pourraient recevoir tous deux des pensions du gouvernement à l'âge de la retraite.

Richard Crossman, ministre de la Sécurité sociale, donnait récemment des explications sur les futurs projets de pensions de retraite. Les sommes d'argent seraient en rapport avec les revenus du citoyen ou de la citoyenne durant les années de travail, et non pas à un taux fixé à l'avance.

Lorsque le projet de loi entrera en vigueur, en 1970, a dit M. Crossman, les maris trouveront valable financièrement de payer leurs épouses, si ces dernières n'ont pas d'emplois à l'extérieur.

"Un salaire établit le principe que les tâches de la femme mariée dans sa maison constituent un véritable travail," d'ajouter le conférencier.

Toutefois, l'exposé de M. Crossman n'a pas suscité de réaction tellement enthousiaste. Il s'adressait aux membres du Conseil national des femmes célibataires!

LA PREMIERE PERSONNE

-Madame, vous êtes la première personne.
-Comment ça?
-Oui, à l'école... on dit que la première personne est celle qui parle, et vous, vous parlez tout le temps.



OEUVRE PICTURALE, FACON BATIK - Pourquoi ne pas reproduire votre peinture favorite, à la façon batik? Ce mode d'impression sur tissu, à l'orientale, exige de la cire et de la teinture. Ci-dessus un Modigliani sur coton, façon batik. La cire est appliquée sur les endroits à préserver de la teinture avant de plonger le tissu dans un bain de Tintex. Alterner les applications de cire et de teinture pour chaque couleur de dessin. Pour enlever la cire, il suffit de repasser le tissu placé entre deux serviettes de papier.

Pour garder bébé en toute sécurité

Responsabilités de la garde-bébés

1. Considérez toujours la garde d'un bébé comme un travail sérieux.
2. Documentez-vous le plus possible sur la façon de comprendre les enfants et d'en prendre soin.
3. Apprenez à vous adapter aux différents aspects de la situation.
4. Insistez auprès des parents pour qu'ils vous donnent leurs instructions par écrit, et suivez-les à la lettre.
5. Insistez auprès des parents pour savoir d'avance quelles seront vos attributions et le montant de votre salaire. Ensuite, faites face aux obligations que vous aurez contractées.
6. Transmettez les messages avec précision.
7. Ne laissez jamais les enfants livrés à eux-mêmes.

Responsabilités des parents de la jeune garde-bébés

1. Autorisez-vous la jeune garde-bébés à travailler pour la famille qui veut l'occuper?
2. Etes-vous d'accord sur les jours et les heures de travail, les visites autorisées et les dispositions prises pour le retour à la maison?
3. Encouragez la garde-bébés à vous faire part de ses expériences avec les enfants.

Responsabilités des parents-employeurs

1. Fixez votre choix sur une garde-bébés pondérée, digne de confiance, suffisamment âgée pour faire face à ses responsabilités.
2. Mettez la garde-bébés au courant des habitudes de la maison, présentez-la aux membres de la famille, montrez-lui les dispositions de la maison, les animaux favoris, expliquez-lui les coutumes familiales, etc.
3. Convenez d'avance des heures de travail et de la rémunération et tenez-vous en strictement à vos obligations.
4. En ce qui concerne les soins à donner aux enfants, rédigez toujours vos instructions par écrit, indiquez les endroits où la garde-bébés peut vous joindre ou joindre un autre membre de la famille, et n'oubliez pas les numéros de téléphone en cas d'urgence.
5. Apprenez à vos enfants à obéir à la garde-bébés.
6. Prenez les dispositions nécessaires pour renvoyer la garde-bébés chez elle en toute sécurité.

Outre les responsabilités des gardiennes et des parents, la diététicienne Edna Mae McIntosh, stipule également les principaux traits de caractère d'une bonne gardienne. Entre autres, l'art de plaire aux enfants, les soins à donner aux bébés, l'alimentation infantile et même des suggestions pour des jeux. On peut se procurer ces dépliants-conseils en s'adressant à: Greber Products of Canada, Ltd., Niagara Falls, Canada.

DES OEUFS EN OR

Aux environs de 1821, un habitant des Iles Britanniques, le Docteur William Kitchiner écrivait: "La cuisine française reconnaît 685 façons de servir les oeufs, mais j'espère que la demi-douzaine de recettes que je vous donnerai ajoutera suffisamment de variété à la cuisine anglaise!" Le brave homme oubliait que 6 recettes pour présenter les oeufs suffisent à peine à en expliquer les divers modes de cuisson...

Parmi les recettes françaises, une se lisait comme suit: "Préparez 12 oeufs pochés"; avec un frisson, on imagine désastre après désastre, alors que la maîtresse de maison livre un combat sans merci aux coquilles qui s'amoncellent et aux jaunes d'oeufs qui crèvent. Une autre recette disait: "Ecalez 8 oeufs mollets que vous déposerez dans de la pâte feuilletée, enveloppez puis nappez de sauce hollandaise". Pour réussir cette recette, il faudrait un chef-pâtissier préparant la pâte, un cordon-bleu confectionnant la sauce et 2 ou 3 garçons pour écaler les oeufs. Evidemment, il faut comprendre le docteur Kitchiner et sa persistance à utiliser les recettes françaises.

Mais, rassurez-vous, il ne s'agit pas ici de vous donner les 6 modes de cuisson du docteur Kitchiner, ni les 685 variations françaises! Seulement ce fait à noter: les oeufs étant abondants et, à bon compte, peuvent très bien figurer sur votre table, de la soupe au dessert, du déjeuner au dîner, en passant par le casse-croûte.

Si vous êtes à bout d'idées, nous vous offrons quelques façons d'apprêter les oeufs: "Oeufs écossais", "Oeufs farcis gratinés", "Oeufs à la crème sure", "Oeufs en travesti". Voilà de quoi rassasier les gourmands.

PRINCESSE DES TABLES

Dès l'arrivée chaleureuse du soleil de mai, la rhubarbe, signe avant-coureur du printemps, fait son apparition. C'est alors que les premiers bâtons de rhubarbe roses et croquants sont accueillis avec enthousiasme et nous promettent de ces desserts... des plus rafraîchissants s'harmonisant bien avec la mode printanière.

Afin de conserver toute la saveur de la rhubarbe, utilisez-la le plus tôt possible après la cueillette. Si vous désirez la garder quelques jours, enlevez les feuilles, rognez la partie blanche des tiges puis déposez dans des sacs à l'épreuve de l'humidité au réfrigérateur.

Par contre, si vous possédez un congélateur, pourquoi ne pas congeler la rhubarbe alors qu'elle est abondante et à prix raisonnable? La rhubarbe se prête très bien à la congélation; elle conserve ainsi sa belle couleur, sa saveur et une très grande partie de sa valeur nutritive. Vous serez ainsi très heureuse de pouvoir ensoleiller vos repas d'automne et d'hiver d'un succulent dessert à la rhubarbe. Voici comment procéder: choisissez de la rhubarbe tendre et de belle couleur. Parez et lavez. Coupez en tronçons de 8 à 10 pouces, attachez en bottes, enveloppez et congelez sans sucre. Vous pouvez encore couper la rhubarbe en morceaux d'un pouce et la déposer dans des sacs de plastique non perforés. Si vous utilisez des sacs de plastique, une fois la rhubarbe introduite, faites sortir autant d'air que possible en pressant le sac de la main; puis fermez hermétiquement à l'aide d'un élastique ou d'une fermeture métallique. Conseil précieux: empaquetez la rhubarbe en quantité suffisante pour un dessert donné; par exemple, 4 tasses suffisent à confectionner une tarte. Vous pouvez également congeler de la compote de rhubarbe sucrée. Il ne s'agit que de la refroidir et de la verser dans des contenants à congélation.

Voci donc deux desserts de mai qui apporteront un souffle d'air léger sur votre table. Pourquoi ne pas les essayer dès cette semaine? Sans aucun doute vous ravigoterez les appétits un peu langoureux...

GELEE A LA RHUBARBE

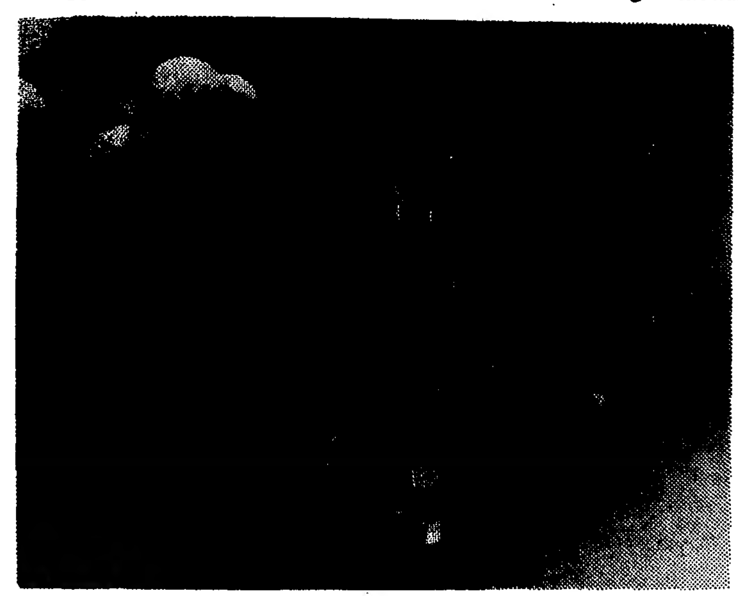
- 5 tasses de rhubarbe en morceaux d'1/2 pouce
- 2 c. à table d'eau
- 2/3 tasse de sucre
- 1 enveloppe (1c. à table) de gélatine neutre
- 1/4 tasse d'eau froide
- Colorant rouge (facultatif)

Cuire lentement rhubarbe, 2 c. à table d'eau et sucre jusqu'à ce que la rhubarbe soit bien tendre 10 à 15 minutes; passer au tamis et conserver 1-1/2 tasse du liquide de la rhubarbe. Gonfler la gélatine dans l'eau froide, 5 minutes. Réchauffer le liquide de la rhubarbe; y ajouter la gélatine et brasser pour dissoudre. Si désiré, ajouter 1 ou 2 gouttes de colorant. Verser dans des moules individuels et réfrigérer jusqu'à ce que le tout soit ferme. Cette gelée devient l'accompagnement idéal d'une assiette de salade de fruits. 6 portions.

TARTE PRINTANIERE

- Abaisse de 9 pouces
- 3 tasses de rhubarbe en tranches d'1/2 pouce d'épaisseur
- 1 tasse de sucre
- 3 c. à table de farine
- Pincée de sel
- 2 oeufs battus
- 2 c. à table de lait
- 1 c. à table de beurre

Mêler rhubarbe, sucre, farine et sel; y ajouter oeufs et lait. Verser sur l'abaisse et badigeonner de noisettes de beurre. Cuire à 450oF. 10 minutes. Continuer la cuisson à 350oF jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre, 35 à 40 minutes.



Quelques oeufs cuits dur, dans le réfrigérateur, voilà la base toute trouvée d'un repas "sur le pouce" ou d'une collation! Pour un repas vite préparé, nappez les oeufs d'une sauce veloutée au fromage ou à la crème sure puis servez le tout sur du pain grillé. Accompagné de pois ou d'asperges fraîches, d'une salade croquante ou de croustilles, ce plat jouira d'une note particulièrement agréable.

OEUFS ECOSSAIS

- 1 livre de viande à saucisse
- 1 c. à table de moutarde préparée
- 1/8 c. à thé de poivre
- 6 oeufs cuits dur
- 3/4 tasse de chapelure fine
- 1 oeuf battu
- 1 c. à table d'eau

Mêler viande, moutarde et poivre; diviser le tout en 6 portions. Envelopper chaque oeuf de cette préparation. Mêler oeuf et eau. Enrober de chapelure chaque oeuf (enveloppé de viande), saucer dans l'oeuf battu puis enrober à nouveau de chapelure. Placer dans un plat à four beurré et dorer à 400oF, environ 30 minutes en tournant une fois au cours de la cuisson. Couper chaque oeuf en deux sur le sens de la longueur. Servir chaud ou froid, rehaussé de sauce chili ou de mayonnaise à la moutarde. 6 portions.

OEUFS FARCIS GRATINES

- 9 oeufs cuits dur, en demies sur la longueur
- 4 c. à table de beurre fondu
- 1/4 tasse d'oignon haché fin
- 1 boîte (10 onces) de champignons hachés fin
- 1 c. à table de catsup aux tomates
- 3/4 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1 c. à table de persil haché fin
- 1 paquet (12 onces) de pois congelés, cuits et égouttés ou 1 boîte (19 onces) de pois en conserve, égouttés

Retirer les jaunes d'oeufs des blancs; en faire une purée. Dorer légèrement au beurre oignon et champignons. Mêler légumes dorés au beurre, jaunes d'oeufs, catsup et assaisonnements. En farcir les blancs d'oeufs. Placer les pois dans un plat à four beurré et les oeufs farcis.

Sauce au fromage

- 5 c. à table de beurre fondu
- 5 c. à table de farine
- 3/4 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de liquide des champignons
- 2 tasses de lait
- 1-1/4 tasse de fromage cheddar moyen, râpé
- 1/4 tasse de chapelure fine
- 1/4 tasse de fromage râpé

Mêler beurre, farine et sel. Ajouter le lait graduellement et cuire en brassant constamment pour rendre épais, environ 5 minutes. Ajouter 1-1/4 tasse de fromage et brasser pour fondre. Verser la sauce sur les oeufs et les pois. Mêler chapelure et 1/4 tasse de fromage; en garnir les oeufs. Cuire à 375oF, 20 à 25 minutes. 6 portions.

OEUFS A LA CREME SURE

- 6 oeufs cuits dur, en demies
- 2 c. à table de beurre ramolli
- 1/2 tasse de jambon cuit, haché fin
- 1 c. à thé de moutarde préparée
- Pincée de poivre
- 2 à 3 c. à table de chapelure beurrée

Retirer les jaunes d'oeufs des blancs. Mêler jaunes, beurre, jambon, moutarde et poivre; en farcir les blancs. Placer les oeufs farcis dans un plat à four beurré.

Sauce

- 2 c. à table de beurre
- 1/4 tasse d'oignon haché fin
- 2 c. à table de farine
- 1-1/2 tasse de crème sure
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre

Sauter au beurre l'oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent, environ 5 minutes; y ajouter farine et cuire 1 minute de plus. Incorporer crème sure et cuire en brassant constamment jusqu'à ce que le tout épaississe, environ 5 minutes. Assaisonner de sel et de poivre. Napper les oeufs de cette sauce et garnir de chapelure. Dorer à 350oF, 15 à 20 minutes. Si désiré, remplacer la sauce à la crème par une sauce au fromage. 4 portions.



Ce n'est pas un bracelet ordinaire que porte au bras la jeune Kay Hustwit, 8 ans, d'Ottawa. Ce qu'elle montre au ministre de la Santé nationale, l'honorable John Munro, c'est son bracelet "Medic-Alert" qui pourrait bien éventuellement lui sauver la vie, car Kay est diabétique. Le bracelet renseigne le médecin ou autre personne qui pourrait être appelée à prodiguer des soins d'urgence au porteur sur ses problèmes médicaux, accélérant d'autant le traitement et prévenant également l'usage de médicaments contraires.

Pour l'enfant le siège ou le harnais de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité en voiture s'impose à l'enfant comme à l'adulte. L'enfant qui se tient debout ou accroupi sur la banquette peut mourir instantanément dans une collision, même à 15 milles à l'heure.

En effet, l'enfant qui se tient debout accroupi sur un siège peut mourir instantanément dans une collision, même à 15 milles à l'heure. Il existe, pour les enfants qui pèsent au plus 30 livres, des harnais et des sièges de sécurité spéciaux. Les enfants plus lourds doivent porter la ceinture à deux points ou horizontale: ils sont de taille assez courte pour ne rien heurter si la collision les fait plier en deux. Il est conseillé, cependant, de placer un coussin sous l'enfant de plus de 30 livres afin qu'il puisse voir au dehors et ne soit pas tenté d'enlever sa ceinture.

Il existe pour tout jeune des harnais et des sièges de sécurité spéciaux (les plus grands doivent porter la ceinture à deux points ou horizontale).

On peut se procurer le siège ou le harnais pour enfant en s'adressant aux concessionnaires des compagnies d'automobiles.

Un Truc Formidable Pour La Cuisine Au Grand Air



De même que le retour des oiseaux et les premières grappes de lilas, le dévoilement de la grillette est un signe avant-coureur des beaux jours de l'été.

La cuisine au grand air vous procurera plus de plaisir si vous vous donnez la peine d'effectuer les préparatifs que voici.

Assurez-vous tout d'abord du bon état de la grillette. Nettoyez-la à fond. Frottez les taches de rouille à la brosse métallique et retouchez la peinture. Vérifiez le moteur et nettoyez bien tous les ustensiles. Installez la grillette dans un coin d'où la fumée ne pénétrera pas dans la maison et n'incommodera pas les voisins, tout en vous offrant la plus grande facilité pour servir.

Le temps est venu de mettre vos talents culinaires à l'épreuve. La Division Zonolite de F. Hyde & Company Limited vous offre ces quelques suggestions qui faciliteront votre tâche et vous permettront d'atteindre de meilleurs résultats.

1. Couvrez le fond de la grillette avec de grosses particules de vermiculite telles que Bar-B-Sorb. Ce matériau absorbe les gouttes de graisse et protège la grillette, tout en assurant une bonne aération sous les briquettes de charbon. Du fait que le Bar-B-Sorb est isolant, le fond de la grillette reste frais et offre une plus grande sécurité.

2. Disposez les briquettes de charbon au centre, sur le vermiculite. Arrosez d'essence d'allumage et allumez. Le vermiculite agit comme une mèche qui permet aux briquettes de brûler uniformément.

3. Frappez les briquettes souvent au moyen d'un tisonnier ou d'un ustensile pour en faire tomber la cendre. La cendre qui se forme sur la surface est isolante et empêche la chaleur de se dégager.

4. Après le départ des invités, recouvrez de vermiculite les charbons encore rouges. C'est une excellent mesure de sécurité qui vous permet de conserver le charbon pour votre prochain festin au grand air . . . en fait, les briquettes et le Bar-B-Sorb pourront être réutilisés.

Lorsque vous déciderez de changer le vermiculite dans votre grillette, vous n'aurez qu'à la verser dans le jardin où elle servira d'amendement du sol.

Le vermiculite en grosses particules que l'on recommande pour la cuisine au grand air peut être acheté chez tous les marchands qui vendent les briquettes de charbon de bois.

D'où vient le mot "folklore"?

Le Nouveau Petit Larousse nous rappelle que le mot est composé de deux mots anglais: folk, qui désigne le peuple, et lore, la science. La juxtaposition de ces deux mots a donc le sens suivant: science des traditions, des moeurs, des arts populaires.

Même si elle a déjà suscité des controverses

La tour Eiffel demeure toujours la principale attraction de Paris

PARIS - La tour Eiffel, maintenant octogénaire, demeure la principale caractéristique de la ville de Paris et elle attire un nombre croissant de touristes.

La construction de la fameuse tour avait été terminée le 31 mars 1898 au Champ-de-Mars de Paris par une équipe sous la direction de l'ingénieur Jules Eiffel, et officiellement inaugurée cinq semaines plus tard lors de l'Exposition internationale.

La tour, comprenant maintenant l'antenne de télévision, s'élève à 1,056 pieds et constitue la plus haute structure d'Europe.

Malgré son succès immédiat auprès du public à la fin du 19e siècle, cette construction ne plaisait pas à certains intellectuels.

Une pétition, décrivant la Tour Eiffel comme monument "inutile et monstrueux" et "une disgrâce pour Paris", comptait au nombre des signataires des noms aussi connus que ceux d'Alexandre Dumas, Guy de Maupassant et Georges Clemenceau.

Au cours de l'Exposition 1889, montrant la Tour, construite avec trois ascenseurs, le nombre des visiteurs avait été de près d'un million 900 mille personnes, chiffre qui ne devait pas être surpassé avant 1963.

Durant l'année qui avait suivi l'exposition, le nombre était tombé à 400,000.

Entre les années 1900 et 1910, le chiffre ne dépassa pas les 200,000 pour remonter au million à la fin de 1947. Mais depuis, on enregistra un nombre toujours croissant, et en 1964, année qui marquait le 57e anniversaire de la construction de la tour, on comptait près de 2,000,000 de visiteurs.

Aucune célébration officielle n'avait été prévue pour le 80e anniversaire de la Tour Eiffel, autre qu'une réceptivn pour les journalistes.

Simple attraction

Après son inauguration, la tour n'était qu'une attraction, ne servant à aucun but pratique. Mais aujourd'hui, elle remplit trois importantes fonctions, à titre de station de transmission radiophonique, pylône de télévision, et indicateur pour les pilotes d'aviation.

Du haut de la tour, un projecteur en rotation aide à la circulation aérienne nocturne.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE)

Comme elle mettait ses bigoudis, l'académicien à la barbe fleurie mourut d'une rupture d'anévrisme dans un restaurant d'Athènes où il était attablé avec Sabine qui s'appelait là-bas Cunégonde et passait pour sa nièce. Cunégonde peut paraître un prénom recherché, voire littéraire, mais qu'on veuille bien y songer: il n'y a pas cinquante-six mille saintes au calendrier, et il fallait bien les honorer toutes. Assurée que la dépouille du grand homme serait bien traitée, Cunégonde se replia dans le sein de Sabine qui l'expédia le lendemain matin dans une baraque de la zone en expiation de l'injure nombreuse faite à Antoine Lemurier.

Cunégonde, sous le nom de Louise Mégnin, élut domicile dans l'une des plus pauvres cabanes de la zone de Saint-Ouen, celles qui s'élèvent au fond de l'ignoble cité, devant les grandes meules de détritus tassées en un terreau friable aux noires senteurs de cendre et d'humanité. Sa baraque, faite de vieux bois de démolition et de papier toile goudronné, comprenait deux chambres séparées par une cloison en planches et dont l'une abritait un vieillard catarrheux et asthénique, soigné par un gamin idiot qu'il injuriait jour et nuit d'une voix d'agonisant. Louise Mégnin devait mettre longtemps à s'habituer à ce voisinage, de même qu'à la vermine, aux rats, aux odeurs, à la rumeur des bagarres, à la grossièreté des zoniers et à tous les inconvénients sordides qu'imposait l'existence dans ce dernier cercle de l'enfer terrestre. Lady Burbury et ses soeurs mariées, comme aussi les cinquante-six mille amoureuses (dont le nombre ne cessait de croître), en perdirent pendant plusieurs jour le goût de la nourriture. Lord Burbury s'étonnait parfois de voir sa femme pâlir, trembler du chef et des mains et ses yeux se révulser. "On me cache quelque chose", pensait-il. C'est tout simplement que dans sa bicoque, Louise Mégnin faisait tête à un rat ventru ou disputait son grabat aux punaises, mais il ne pouvait le savoir. On supposera peut-être que cette descente expiatoire au séjour des damnés et des chiffonniers, dans la puanteur, la vermine, les plaies, les pustules, la faim, les couteaux, les loques, le vin dur et les gueulements d'abrutis, avait fait faire à la pécheresse multicorps un grand pas sur le chemin de la vertu. Mais non, au contraire. Louise Mégnin, ses cinquante-six mille soeurs (devenues soixante mille) et l'épouse tétracarne cherchaient à s'étourdir afin d'oublier la zone de Saint-Ouen. Au lieu de se délecter à ses souffrances comme il eût été juste et avantageux, Louise s'efforçait de ne rien voir, de ne rien entendre et se dispersait sur les cinq continents au spectacle de jeux impurs. C'était facile. Quand on a soixante mille paires d'yeux, on peut sans trop de peine se distraire du spectacle que nous offre l'une d'elles. Autant pour les oreilles.

Heureusement, la Providence veillait. Un soir, à la brune, l'air était très doux; les exhalaisons des baraques, des roulottes et des tas d'immondices se fondaient en odeurs profondes tirant sur la charogne; sur la zone flottait un brouillard léger estompant le décor bancal et les allées de mâchefer; des ménagères se traitaient de putains, d'ordures, de voleuses, et dans un café en planches, la radio donnait une interview du grand coureur cycliste Idée. Louise Mégnin emplissait un arrosoir à la borne-fontaine lorsqu'elle vit sortir d'une roulotte un homme monstrueux qui se dirigea vers la fontaine. Fait comme un gorille dont il avait la carrure, le faciès et les longs bras pendants à hauteur des genoux, il était chaussé de pantoufles et portait des leggins dépareillés. Il s'avança en roulant les épaules et s'arrêta auprès de Louise sans rien dire, ses petits yeux brillants dans sa face poilue.

(A SUIVRE)

A travers les locutions françaises

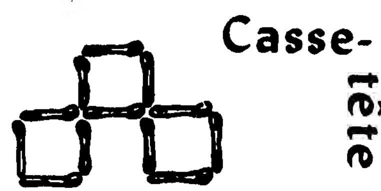
"Savoir sur le bout du doigt".

- Cette locution est une variante de "savoir sur l'ongle", expression traduite du latin, qu'Erasme regarde comme une métaphore empruntée des marbriers, qui tâtent au moyen de l'ongle (du bout des doigts) la jointure des marbres rapportés pour savoir si elle est bien faite.

"Moitié figue et moitié raisin". - Cette expression tirerait son origine d'une duperie des Corinthiens qui s'avisèrent autrefois de mêler indûment des figues aux raisins qu'ils expédiaient à Venise.

"Passer l'arme à gauche". - Locution d'origine militaire: le soldat met, en effet, son fusil au repos quand il le passe à gauche. (Dictionnaire des Locutions françaises, Larousse éditeur.)

Casse-tête



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Montrez-vous gai et accueillant vis-à-vis d'étrangers. Une agréable entente sentimentale débute avec une personne inconnue. Un exercice régulier vous aide dans votre digestion.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vous pourrez réussir dans les projets que vous préparez, à condition de les compléter. Vous faites du progrès sur le plan sentimental. Reposez-vous, vous avez besoin de calme.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Ne prenez pas trop d'initiatives au travail, sans vous assurer que vous pourrez terminer les opérations commencées. Soyez gentil avec les personnes qui vous entourent. Suivez un régime.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Prenez des décisions importantes, mais ne mêlez pas les parents à vos questions d'affaires. Atention aux affaires de coeur avec les membres du sexe opposé.

LION du 23 juillet au 23 août

Gardez vos secrets financiers tant que vos projets n'ont pas été complètements réalisés. Soyez plus aimable avec les gens de l'autre sexe. Il faut être prudent dans le boire et le manger.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous verrez qu'une personne qui tente de manigancer contre vous, finit par se découvrir.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Ne soyez pas trop pessimiste en examinant votre situation actuelle, débarassez-vous des parents qui vous nuisent et retardent vos travaux. Faites confiance aux anciens amis. Surveillez les abus d'alcool.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Gardez toute votre énergie pour prendre les décisions; ne perdez de temps ni d'énergie avec des gens qui ne vous rapportent rien. Le repos est toujours nécessaire.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vous obtiendrez le succès dans une démarche que vous tentez de compléter depuis longtemps. Gardez de bonnes relations avec votre famille. Prenez une bonne nuit de sommeil.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Avant de vous engager, assurez-vous que les décisions que vous prendrez seront définitives. Pas d'arguments au sujet des membres de votre famille. Suivez les conseils de votre médecin.

VERSEAU du 21 janv au 19 fév.

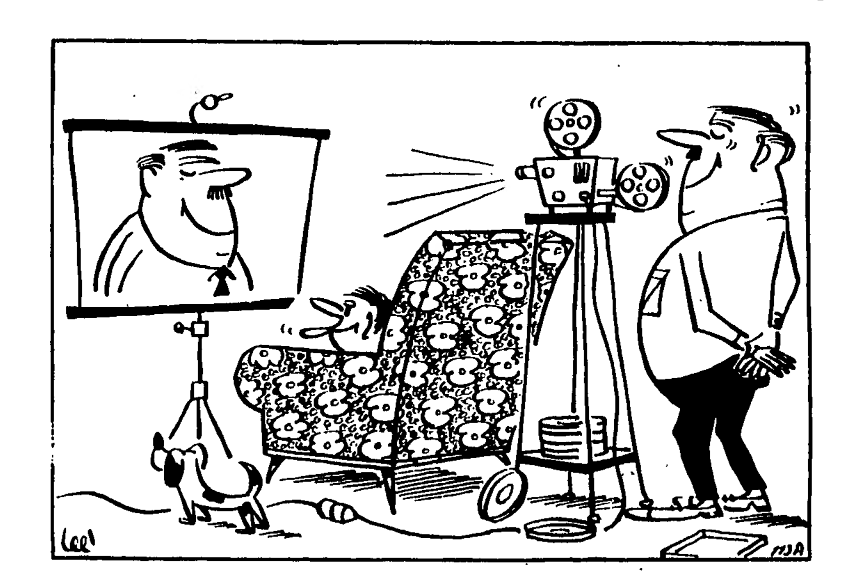
Appliquez-vous à mettre de l'ordre dans vos affaires. Attention aux erreurs de jugement. Ne perdez pas de temps en discussion avec votre famille. Vous êtes nerveux, détendez-vous.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

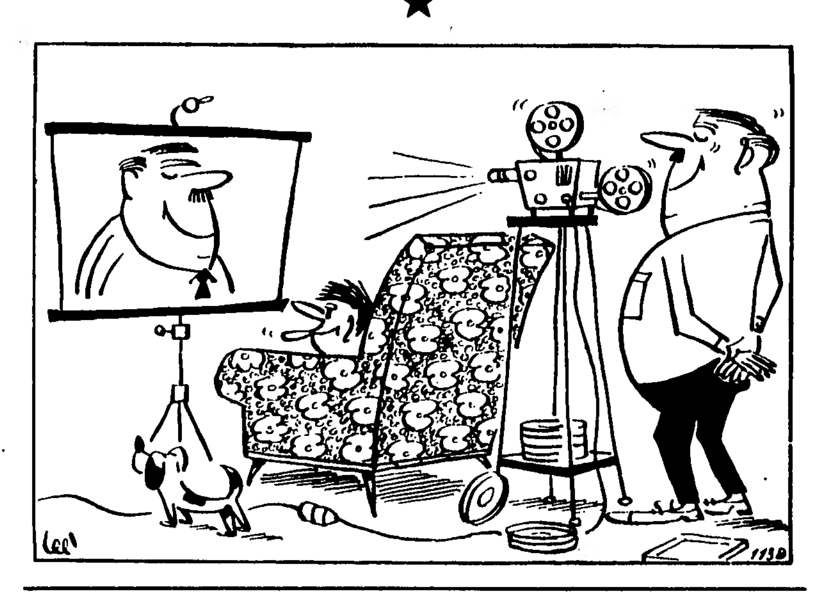
Vous risquez d'abandonner un récent projet. Changez d'ami, cette personne vous déprime et votre moral en souffre. Attention aux abus de boissons, et évitez l'alcool.

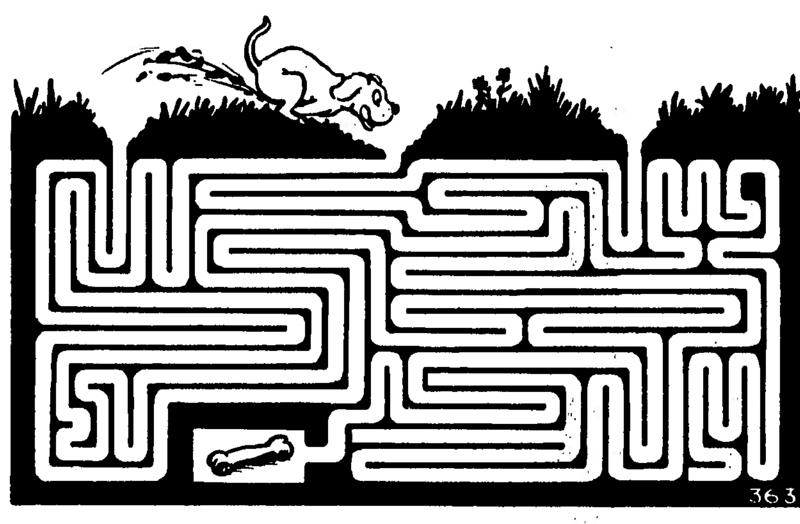
Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11



★





Museau a enterré son os hier, mais voilà qu'aujourd'hui il hésite... il ne sait plus très bien par quel trou commencer. Vous voulez bien l'aider?

SOLUTION: C'est le trou de gauche qu'il faut prendre.









L'A.C.F.A. devant le CRTC...

(suite de la page 1)

NOUVEAU TRESORIER -

Outre la question de la télévision, il a de nouveau été fait rapport de la visite faite par quelques représentants de l'Association au Premier Ministre Harry Strom qui, on le sait, fut à la fois un succès et une révélation.

Tel qu'endossé par le Conseil général, le Secrétariat s'est chargé du choix d'un nouveau Trésorier général. Il s'agit de M. Jacques Sicotte et sa nomination a officiellement été acceptée par l'Exécutif.

Il a aussi été question des prochaines "Journées du Canada français", dont vous trouverez d'ailleurs quelques autres détails ailleurs dans notre édition de cette semaine.

La dernière réunion du Conseil général n'ayant pas traité, comme prévu, de la question de l'école française dans les régions de Morinville-Legal et Edmonton, c'est à l'Exécutif que revenait le soin de décider que faire à ce propos. Et rien ne semble encore assuré; soit que l'on reporte cette étude à l'automne prochain, soit qu'il y ait réunion spéciale, en juin, à Morinville ou à Legal.

VOEUX D'ANNIVERSAIRE -

L'on se souviendra sans doute que lors de la dernière assemblée annuelle, l'on avait accepté le principe général que les épouses, tout comme leur maris, membres de la Sécurité Familiale aient l'opportunité d'entendre à la radio et lire dans le journal la mention de leur nom à l'occasion de leur anniversaire de naissance. La question est revenue mercredi dernier. Considérant les remarques faites par le Propagandiste et selon lesquelles ces souhaits s'adressent d'abord aux chefs de famille ou aux signataires de la formule d'adhésion à la Sécurité et considérant qu'en vertu du nouveau plan d'adhésion les épouses peuvent aussi maintenant adhérer (même si le mari est déjà membre), il a été décidé de laisser cette question en suspens jusqu'à l'an prochain alors qu'elle sera vraisemblablement reportée à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle.

Mentionnons enfin quelques autres sujets discutés lors de cette dernière assemblée de l'Exécutif: il y aura encore cette année à Edmonton assemblée de la Fédération canadienne-française de l'Ouest, et elle aura lieu le 16 août, soit le samedi précédant le début du congrès de l'Acelf dont il a aussi été fait mention au cours de l'assemblée.

Autres questions soulevées mercredi dernier: la possibilité de présenter des émissions éducatives en français à la télévision, l'ouverture du poste de relais de Falher, le passage parmi nous de M. Bonneau de l'Université Laval de Québec, à qui l'Université de l'Alberta remettait un Doctorat honorifique jeudi dernier.

Avertissement d'un astronome russe

TOKYO - Un éminent astronome soviétique a mis en garde les astronautes américains contre le fait qu'une partie de la surface de la lune est couverte d'un gaz fortement délétère, rapporte un correspondant japonais à Moscou.

M. Nikolai A. Kozyev, membre de l'Académie soviétique de la science, a câblé cet avertissement à l'agence nationale de l'aéronautique et de l'espace, a déclaré un correspondant du quotidien Asahi Shimbun.

Dans une interview accordée lundi, M. Kozyev a déclaré qu'il avait découvert un gaz rouge qui jaillissait du cratère Aristarchus, près de la Mer des Tempêtes. Il a découvert ce gaz en prenant deux spectrographes de la région, a ajouté le correspondant.

Une analyse des spectrographes a démontré que le gaz est formé de nitrogène et de cyanogène, qui est un gaz d'acide prussique très délétère, aurait dit M. Kozyev.

Ce dernier a déclaré que les astronautes portant des costumes spatiaux ne risqueraient pas de respirer ce gaz.

Mais ce gaz sera probablement présent sous forme solide à des endroits où les températures sont basses et pourrait coller aux costumes spatiaux ou à l'équipement d'observation qui doit être rapporté dans le vaisseau spatial, a-t-il expliqué.

M. Konzyev a ensuite affirmé que si les astronautes enlevaient leurs costumes spatiaux, à l'intérieur du vaisseau, ils seraient affectés par le gaz.

La politique de bilinguisme...

(suite de la page 4)

De toute façon, il nous paraît difficile de douter de la bonne foi du ministre Turner. Il a pratiqué, dans ce cas, une politique de consultation qui est bien dans l'esprit du fédéralisme. De plus, les concessions qu'il a faites au niveau des modalités d'application de la mesure ont été inspirées d'un souci for justifiable d'éviter que les premiers ministres de l'ouest ne contestent la validité constitutionnelle, de la mesure devant la Cour suprême.

Une confrontation devant le plus haut tribunal du pays n'est sûrement pas à souhaiter. Le problème est avant tout politique et c'est aux hommes politiques de le régler.

On pourrait craindre surtout, dans le contexte actuel, qu'un appel aux tribunaux soulève des passions qui seront, par la suite, difficiles à éteindre. Cette possibilité existe déjà au stade du débat en Chambre. Mais ce débat, en démocratie, ne peut être évité. Il s'agit simplement d'empêcher un autre débat qui n'est pas absolument nécessaire.

Enfin, si toute l'affaire devait être portée jusqu'aux dernières instances judiciaires, les bienfaits qu'on peut attendre de la mesure en seraient retardés d'autant. C'est une éventualité qui ne nous sourit pas plus qu'à M. Turner.

Le Devoir, 21-5-69